

# Les maires de Toul\* (1898-1929)

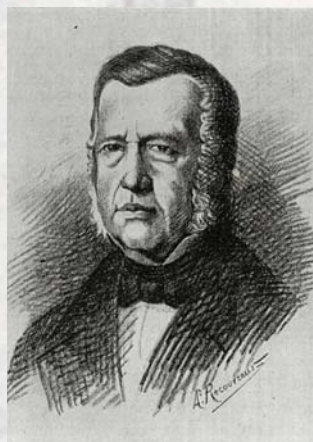
## Albert Denis

Né à Charmes (Vosges) le 12 janvier 1866. Avocat. Conseiller municipal de Toul de 1892 à 1898 et de 1929 à 1931. Conseiller d'arrondissement en 1895. Conseiller Général du canton Toul-sud dès 1898 (trois mandats). Député de Meurthe et Moselle de 1911 à 1914. Maire de Toul de 1898 à 1914 et de 1925 à 1929.

Albert Denis est issu d'une famille bourgeoise. L'histoire a retenu le nom de plusieurs de ses ascendants. Claude-Gérard Denis né à Commercy (1728-1794), receveur du chapitre des chanoines, chirurgien de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine. Son fils Claude-François Denis, né en 1762 à Commercy, fut d'abord vicaire de la paroisse Saint-Pantaléon à Commercy et vicaire épiscopal à Verdun. On le retrouve imprimeur libraire pendant la Révolution. En 1804, il fonde le premier journal meusien « *le Narrateur de la Meuse* ». Il est nommé sous-préfet temporaire et maire de Commercy de 1830 à 1832. Il décède le 22 juillet 1853 à l'âge de 91 ans. Il aura connu tous les régimes : la royauté avec Louis XV et Louis XVI, la Révolution, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, la 2<sup>ème</sup> République et le Second Empire. Albert Denis, anticlérical notoire, aimait à rappeler que cet ancêtre Claude-François Denis était un ancien prêtre défroqué et qu'il s'était marié pendant la Révolution.

Son fils, Prosper-Sylvain Denis, est né le 28 janvier 1799 à Commercy. Comme son grand père, il choisit la médecine et poursuit également une carrière de chercheur. Ses travaux en biologie lui ouvrent les portes de l'Académie des Sciences, section médecine. En 1841, il s'installe à Toul et exerce à l'hôpital Saint-Charles et à l'hôpital militaire. En 1832, une épidémie de choléra frappe le Toulinois. Le docteur Denis se dévoue sans compter, les Toulinois lui en seront reconnaissants. Il décède le 3 juillet 1863. Son fils Paul Denis, magistrat, père d'Albert Denis, a également été vice-président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle.

Les premières mesures que prend le maire répondent enfin aux vœux des habitants, puisqu'il s'agit du pavage des rues et de la rénovation des fontaines. En revanche, les autres mesures, votées le 20 décembre, ne font pas l'unanimité. Les subventions au musée et à la bibliothèque, pourtant inscrites au budget, sont annulées. Le conseil a également décidé que le salon rond et le salon des gardes seront distraits du musée et



Dr Prosper Denis



Albert Denis

mis en à l'entière disposition de la municipalité. Le salon rond sera affecté à la célébration des mariages et aux associations pour l'organisation de bals de bienfaisance. Ces décisions brutales faisaient suite à une truculente polémique entre le maire de Toul et le sous-préfet, Alexis Salomon qui, pendant plusieurs mois, a fait les choux gras de la presse locale. Trois mois après l'élection du maire, le sous-préfet qui avait soutenu Gaston Sahune De Lafayette, candidat malheureux à la députation, décide que les cafetiers qui souhaiteraient fermer leurs établissements après 11 heures du soir, devraient déposer une demande de dérogation à la sous-préfecture trois jours à l'avance. Courroux du maire qui prend un arrêté contraire, autorisant les cafetiers, cabaretiers, à laisser leurs établissements ouverts jusqu'à minuit les jours de foire et de représentation théâtrale, sans qu'il soit besoin d'en faire la demande.

### Contre le sous-préfet...

Et pendant quatre mois, « *La Moselle* » mène une campagne dirigée en sous-main par le maire et ses amis contre le sous-préfet. L'hebdomadaire reprochera au représentant de l'État...

- De rouler en bicyclette sans plaque, c'est-à-dire de ne

pas avoir payé la taxe auprès de la recette des finances ;  
- De chasser sans permis. Soucieux du détail « *La Moselle* » cite les trois battues auxquelles le sous-préfet a participé ;

- De louer les greniers de l'hôtel de ville à un houblonnier. Depuis 1801, le sous-préfet bénéficiait d'un appartement au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville, malgré l'opposition du maire de l'époque Dominique Etienne Houillon.

- D'avoir acheté du mobilier et des plantes d'agrément pour son appartement, payés par le département.

- De prendre des vacances en Allemagne « *chez les Teutons* », en réalité à Thionville où le sous-préfet devait avoir de la famille.

- D'employer une bonne allemande sans l'avoir déclarée. Ces accusations certainement fondées, étaient distillées chaque semaine.

- De refuser de rendre trois tableaux prêtés par le musée, sans une demande express du conservateur. Ce dernier refusa d'obtempérer l'ordre de restitution du maire. D'où la suppression de la subvention et la reprise de deux salles du musée. Il faudra, après enquête, l'intervention du ministère des Beaux Arts pour que les tableaux retournent au musée. Malheureusement ils ne pourront pas être exposés par manque de place.

« *L'Écho Toulinois* » prend fait et cause pour le sous-préfet. Et le 24 décembre, probablement en guise de cadeau de Noël, l'hebdomadaire compare le maire de Toul à « *un simple Louis XIV, à un pâle esthète* »... qui est animé d'une haine venimeuse à l'encontre du sous-préfet.

Le 9 avril 1899, « *La Moselle* » annonce que Monsieur Salmon, sous-préfet de Toul, est nommé secrétaire général de la préfecture du Gard, à Nîmes. « *L'Écho Toulinois* » se félicite de cette promotion. « *La Moselle* », au contraire, ironise sur un poste qui n'est pas plus rétribué que celui de sous-préfet et sans logement de fonction. L'hebdomadaire espère entonner le chant du départ pour un fonctionnaire « *au nez crochu mais qui n'est pas Juif malgré son patronyme porté par d'innombrables youpins* ».

Après avoir fait un sort aux subventions du musée et de la bibliothèque, la municipalité supprime les 400 francs d'indemnité pour le logement du rabbin, les 120 francs au pasteur protestant et la subvention de 100 francs au Comité Toulinois de la Ligue de l'Enseignement en raison de sa prise de position en faveur du capitaine Dreyfus. Nous sommes en pleine affaire Dreyfus. Le maire Albert Denis, le député Gustave Chapuis, Émile François, directeur de « *La Moselle* » sont convaincus de la culpabilité du capitaine Dreyfus. Ils mènent une campagne forcenée contre Dreyfus. Les journaux toulinois et régionaux dénoncent l'existence à Toul d'un comité de la Ligue pour la Défense des Droits du « *traite de l'Île du Diable* » dont Léon Denis, oncle d'Albert, ferait partie.

## Rappel de l'affaire Dreyfus

1894, le capitaine Dreyfus de l'armée Française, juif d'origine alsacienne, est condamné au bagnes à perpétuité. Il est déporté à l'Île du Diable dans des conditions de vie épouvantables.

L'accusation du capitaine Dreyfus repose sur une lettre adressée à Max von Schwartz Koppen, attaché militaire allemand à l'ambassade. Cette lettre a été trouvée dans une corbeille à l'ambassade par la femme de ménage et transmise à l'autorité militaire. Suite à une expertise plus que sujette à caution, la lettre est attribuée au capitaine Dreyfus. Après un procès empreint d'irrégularités, le capitaine est condamné. L'opinion alors est convaincue de la culpabilité du capitaine et, parallèlement, une vague antisémite déferle sur le pays. Malgré tout, des personnalités politiques, militaires et intellectuelles persuadées de l'innocence de Dreyfus, militent pour obtenir la révision du procès. Nous citerons Auguste Scheurer Kestner, vice-président du sénat, le colonel Georges Picquart, Émile Zola, Georges Clemenceau...

Sans vouloir réécrire toute cette histoire, un événement en 1898 va relancer l'Affaire et jeter le doute dans l'esprit de certains qui croyaient en la culpabilité du détenu de l'Île du Diable. Un commandant du nom de Henry, missionné par ses supérieurs pour trouver des preuves accablant Dreyfus, fabrique une lettre imputée à Dreyfus dont on découvrira qu'il s'agit d'un faux. Le commandant Henry sera arrêté, il se suicidera. De rebondissements en rebondissements, le capitaine Dreyfus sera innocenté et réintégrera l'armée. Malgré la révélation du faux document rédigé par Henry, le maire de Toul sera encore longtemps convaincu de la culpabilité du capitaine Dreyfus. Chapuis accepterait la révision du procès à condition qu'on abroge la loi de 1848 qui abolit la mort pour les crimes politiques. Ce qui permettrait de condamner à mort Dreyfus s'il était reconnu coupable dans un procès en révision.

Le maire de Toul est obligé de s'expliquer ; il le fera lors d'un conseil municipal : « *Ici il n'y a qu'un dreyfusard, c'est mon oncle* ». En août 1899, lors du banquet du Comice Agricole, l'abbé Hémonet évoque les difficultés des paysans « *spoliés par les Juifs* ». Dans l'assistance fusent des cris « *À bas les Juifs* ». Léon Denis réplique « *À bas la calotte* ».

Début 1900, le décret fixant la date des élections municipales ne devrait pas tarder à être publié. Depuis des mois les candidats bien qu'ils s'en défendent, fourbissent leurs armes. « *L'Est Républicain* » du 23 septembre 1899 déclare « *que les candidats aux élections n'imaginaient*

les campagnes électorales autrement qu'un affrontement d'hostilités et d'attaques personnelles ». Albert Denis, suite à un article dans « L'Écho Toulinois », répond dans « La Moselle » : « Je supposais que ces Messieurs de l'Écho Toulinois attendraient la période électorale de l'an prochain, pour ouvrir les hostilités contre moi ».

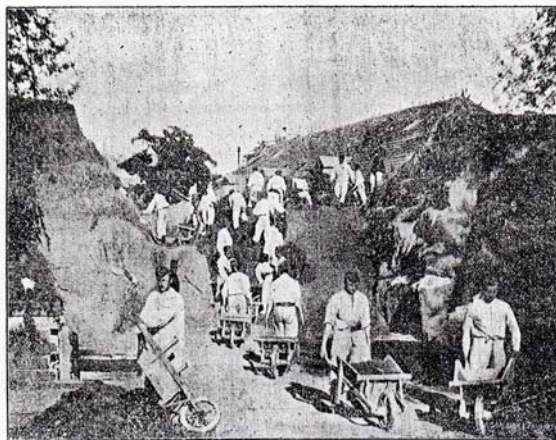
### Une nouvelle porte ?

Élu en août 1898, Albert Denis, en deux années de mandat, n'avait pas pu donner la pleine mesure de son talent. L'ouverture d'une quatrième porte dans les remparts, était une de ses promesses. Il avait engagé la procédure le 24 mai 1899 lors d'un conseil municipal. Mandat lui est donné pour solliciter l'autorité militaire afin qu'elle donne son aval pour l'ouverture d'une quatrième porte, prévue à l'extrémité de la rue Chanzy. Le père Ubu tend l'oreille car lui aussi va être sollicité. Un mois plus tard, « La Moselle » publie une pétition signée par deux cents habitants de la rue Jeanne-d'Arc qui exprime le vœu que l'ouverture de la quatrième porte se fasse rue Jeanne d'Arc. Le conseil municipal, réuni en séance le 28 juillet, prend note de la pétition des habitants de la rue Jeanne d'Arc et, par onze voix contre huit, se prononce pour le maintien de la rue Chanzy. Fin août, le général commandant le 20<sup>e</sup> Corps d'Armée et le général commandant le Génie du 20<sup>e</sup> Corps, préconisent le percement de la quatrième porte rue Jeanne d'Arc. Le gouverneur de la place de Toul et le chef du Génie font le choix de la rue Chanzy. Le choix est cornélien d'autant qu'une troisième proposition est formulée pour l'ouverture rue des Magasins. Le 3 septembre, « La Moselle » laisse entendre que rien n'est figé et que le conseil municipal peut annuler la délibération du 28 juillet. Mais ce qui fait peut être pencher la balance en faveur de la rue Jeanne d'Arc, c'est l'offre d'un propriétaire de cette rue, qui cède gratuitement un immeuble qui devrait être rasé pour permettre l'ouverture de la rue. Le 29 septembre, le conseil municipal rapporte la délibération du 28 juillet et se prononce pour l'ouverture de la porte rue Jeanne d'Arc.

Le 31 décembre, « La Moselle » informe ses électeurs que le président Benoît de la cour d'appel de Nancy est en pourparlers pour acheter la maison Nouveau, dont la démolition est nécessaire pour le percement de la quatrième porte. Le président Benoît avait déjà participé au financement des travaux au collège de Toul en 1892. Une semaine plus tard, les journaux portent à la connaissance des lecteurs que le ministère de la Guerre autorise l'ouverture d'une nouvelle porte. Les travaux, sous la direction de l'entrepreneur Erb, débutent en juillet.

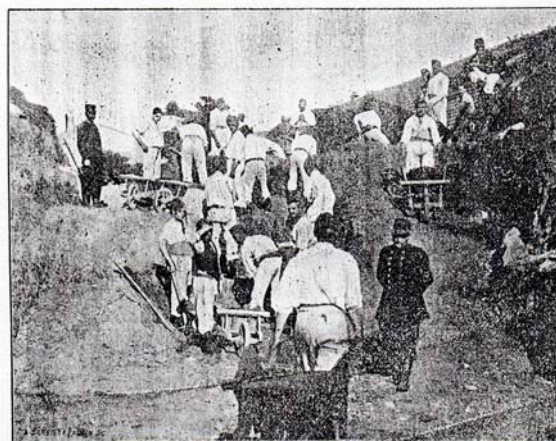
## L'OUVERTURE DE LA PORTE JEANNE-D'ARC

Nous avons publié dans notre dernier numéro un article documenté sur les travaux en cours d'exécution pour le percement de la porte Jeanne-d'Arc. Nous avons mis sous les yeux des lecteurs deux gravures représentant les ouvriers civils et militaires en activité de travail. Un accident survenu aux deux clichés pendant le tirage, ne nous a pas permis d'offrir des gravures avec la netteté qu'on peut obtenir même avec le papier de journal.



Nous sommes heureux aujourd'hui de combler cette lacune et d'être une fois de plus agréables à nos lecteurs, en cherchant par tous les moyens possible à satisfaire sa légitime curiosité.

Nous ne reviendrons pas sur les détails très complets que nous avons donnés au sujet de ces travaux ; disons toutefois qu'à la satisfaction des habitants du quartier auquel ils donneront un peu plus d'animation, ils sont poussés avec une activité qui nous fait espérer que les piétons pourront bientôt se servir de la nouvelle porte.



### Travaux porte Jeanne d'Arc



Bien que l'on qualifie de Belle Époque les trois décennies qui précèdent la Première Guerre Mondiale, la pauvreté et la misère étaient le quotidien du monde ouvrier et paysan, aggravées par l'absence d'une couverture sociale. Les villes, sans que cela soit une obligation, devaient pourvoir à toute cette précarité avec les Bureaux de Bienfaisance. C'est la Révolution qui avait fondé les Bureaux de Bienfaisance afin d'assurer une assistance aux personnes les plus démunies. Ces structures trouvaient leur financement dans une taxe sur le prix des entrées des spectacles et des bals. Le maire présidait les Bureaux de Bienfaisance. Le budget du Bureau de Bienfaisance s'élevait à 48 262 francs, le budget de la ville tournait autour de 470 000 francs.

### Les élections municipales de 1900

Un mois avant les élections municipales prévues le 6 mai 1900, Albert Denis fait le bilan des 21 mois passés à la tête de la mairie. Nous avons vu qu'il a relancé le pavage des rues, bouclé le dossier de l'ouverture d'une quatrième porte, qu'il a donné satisfaction aux commerçants et aux habitants qui réclamaient la construction d'abris sur la place du Marché-aux-Poissons. La semaine qui précède les élections, Loup Bertroz, rédacteur de « *L'Écho Toulinois* » écrit à propos des élections : « *Aucune liste de candidats n'est publiée..., aucune affiche électorale donnant connaissance d'un programme politique n'a été posée sur les murs ; aucune polémique n'a été engagée dans les journaux* »... « *Les édiles dont le mandat arrive à expiration ne sauraient se vanter d'avoir été à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée* ». Pour toute réponse, la liste des Républicains Démocrates publie en première page de « *La Moselle* », le bilan du maire sortant et sa profession de foi : « *Républicains Démocrates, nous nous occuperons des intérêts de tous avec dévouement ; nous montrerons la plus grande sollicitude vis-à-vis des petits et des humbles qui ont surtout besoin d'être soutenus dans le dur combat de la vie sociale ; en un mot, nous nous efforcerons d'apporter, dans l'exercice de nos fonctions, l'activité et le zèle de la bienveillance que les électeurs sont en droit d'attendre de citoyens qui se réclament avec fierté de la République et de la Démocratie dont ils sont les fils* ».

Le journal « *La Croix de Toul* » tient à préciser qu'il ne présente pas de candidats, mais engage « *les âmes pieuses à seconder par la prière les électeurs catholiques dans l'accomplissement de leur devoir civique* »... « *qu'aux efforts de l'homme vienne se joindre le secours de Dieu. Nous demandons donc à nos lecteurs de prier beaucoup cette semaine* ». Et comme l'a écrit « *L'Est Républicain* », « *La Croix de Toul* » donne quelques appréciations qui ne semblent pas avoir été dictées par l'ange de la charité sur les candidats de la liste présentée par Albert Denis.

## 15 Hebdomadaires...

De la Monarchie de Juillet jusqu'à la Première Guerre Mondiale, ce ne sont pas moins de 15 hebdomadaires qui ont fait les beaux jours de l'information à Toul. Certains ont eu une durée de vie éphémère. L'impartialité n'était pas une de leurs priorités. Les attaques de personnes, souvent outrancières, se concluaient quelques fois par un procès voir un duel. Quatre pages en moyenne dont la première était consacrée à la politique nationale. La seconde page se faisait l'écho des événements de la ville et des villages et des articles polémiques. La troisième relatait les faits divers et la quatrième entièrement dévolue à la réclame -on ne parlait pas encore de publicité. Nous n'oublions pas le roman feuilleton par épisode qui avait pour but de fidéliser les lecteurs. « *L'Écho Toulinois* » créé en 1872 et « *L'Avenir Toulinois* » en 1911 ont survécu à la guerre de 1914-1918, à l'inverse de « *La Moselle* ». « *L'Écho Toulinois* » a mis fin à son activité en 1939 et « *L'Avenir Toulinois* » en 1954. Ces journaux, bien sûr, étaient financés par la vente de chaque numéro, par la publicité et également par des actionnaires qui fixaient la ligne politique. En 1901, « *L'Écho Toulinois* » organe des Républicains Modérés tire à 3 800 exemplaires, « *La Moselle* » 3000, et 1000 pour « *Le Patriote Toulinois* » qui n'avait que quelques mois d'existence.

Sans que cette liste soit exhaustive, voici les titres des journaux que nous avons relevés dans différentes sources (journaux, archives). Nous n'avons pas toutes les dates de parution ni celles de leur disparition.

- « *Le Journal de Toul* » 1837-1848 ?
  - « *L'Écho Toulinois* » 1872-1939
  - « *L'Abeille Toulinoise* » 1880-1881
  - « *Le Progressiste Toulinois* » 1881
  - « *L'Avertisseur Toulinois* » 1886
  - « *La Démocratie* » 1886
  - « *La Moselle* » 1894-1914
  - « *Le Petit Toulinois* » 1902
  - « *Le Patriote Toulinois* » 1900-1902
  - « *La Croix de Toul* » vers 1900
  - « *Le Journal de Toul* » 1904-1905
  - « *Le Pays de Toul* » 1904-1911
  - « *Le Progrès* » 1908
  - « *L'Avenir Toulinois* » 1911-1954
  - « *Le Rafale* » 1914
- Après la victoire de 1918 :
- « *Le Réveil* » 1919
  - « *L'Indépendant Toulinois* » 1931-1935
  - « *Le Toulinois* » 1935
  - « *Le Journal de l'Est* » 1935. Peut être un seul numéro...

## Les réunions publiques

Pendant la campagne électorale, elles n'étaient pas aseptisées comme aujourd'hui. Le 5 mai, veille des élections, lors d'une réunion publique, Dombray Schmitt, rédacteur du journal « *La Croix de Toul* » demande la parole. Le public ne lui laisse pas le temps de s'exprimer et doit quitter la salle aux cris de « *À bas la calotte, le jésuite à Nancy* ». Paul Vaudeville, candidat soutenu par « *La Croix de Toul* », demande si, parmi les candidats, il y a des dreyfusards. Le député Gustave Chapuis appelle à l'apaisement sur cette malheureuse affaire. Léon Denis demande la parole : pour lui Dreyfus est innocent et il veut s'expliquer, voire convaincre le public, mais l'assemblée refuse de l'entendre et Léon Denis doit quitter la tribune. Albert Denis déclare que l'affaire Dreyfus « *n'avait rien à voir avec les questions de la compétence du conseil municipal* ». Pour répondre à Vaudeville, le maire de Toul rappelle la déclaration qu'il a faite au conseil municipal, disant que seul son oncle, Léon Denis, était dreyfusard, et qu'il est candidat sur la liste du maire.

Le jour des élections, les Tulois découvrent enfin les listes en présence :

- Liste conduite par Albert Denis, Républicain Démocrate
- Liste présentée par le général Michon soutenue par les cléricaux et le journal « *La Croix de Toul* ».

- Liste « *diverse* » conduite par le docteur Bouchon qui subit depuis des années une campagne calomnieuse de « *La Moselle* ». Voici ce qu'écrivait ce journal la veille de Noël, en 1897 : « *Le peu sympathique bipède, qui depuis une quinzaine d'années, rase les murs de nos maisons tuloises, encombrant de sa médiocrité professionnelle et qui porte un nom prédestiné si agréablement euphorique à des oreilles de buveur...* »

- Liste de droite, avec à sa tête Louis Lafarge, ancien architecte voyer de la Ville de Toul. Il avait été révoqué par arrêté du maire en février 1899. Le 24 juin de la même année, le conseil municipal l'avait mis en demeure de fournir tous les comptes relatifs à la construction de l'abattoir. Louis Lafarge devra encore attendre une vingtaine d'année pour administrer la ville de Toul.

Les Républicains Démocrates sont élus au premier tour. C'est une victoire écrasante pour Albert Denis. L'élection nominale ne permet pas de comparer en pourcentage le score de chaque liste. Nous comparerons le nombre de voix obtenues par les têtes de liste. Sur 2 166 inscrits, 1510 électeurs se sont déplacés : Albert Denis 1204 voix, Louis Lafarge 405 voix, général Michon 197, docteur Bouchon 52 suffrages.

Le vainqueur de l'élection, comme il se doit, remercie ses électeurs : « *Vous avez infligé une fois de plus une défaite désastreuse à la réaction et justifié votre réputation de*

*bons républicains. Vous avez déjoué les manœuvres du cléricalisme (liste Michon), ce parti de la fourberie, de l'hypocrisie et des mensonges...* »

Le rédacteur du journal « *La Croix* » qui ne semble pas affecté par la défaite du général Michon, déclare « *La bataille est commencée contre le mal. La Croix de Toul a affirmé sa vitalité. Bientôt elle nous mènera à la victoire. Pour cette fois les mauvais ont encore triomphé, mais patience, à bientôt une nouvelle rencontre* ». Le rédacteur de « *L'Écho Tulois* » : « *C'est par discipline républicaine... que si nos amis ont été battus, c'est faute de combattants et sans qu'une opposition sérieuse leur a été faite* ». Un mois après les élections, le rédacteur de « *L'Écho Tulois* », Loup Bertroz est licencié ; il n'était plus en phase avec la ligne politique de la direction du journal. Un mois plus tard, il crée un nouveau journal « *Le Patriote Tulois* ». Avec *le Patriote Tulois*, c'est un quatrième hebdomadaire qui est publié à Toul.

Le 3 juin 1900, « *La Moselle* » informe ses lecteurs que le général de Nonancourt, du 33<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, est promu général de brigade à Toul. Le général ne se doute pas que, dans cinq ans, il se battra en duel avec le maire de Toul. Le général de Lammerville, qui vient également d'être nommé au commandement de la 77<sup>e</sup> brigade d'infanterie à Toul, lui servira de témoin. Le 5 août, une quarantaine de soldats des différents régiments de la garnison, tous volontaires, rejoignent le corps expéditionnaire en Chine opposé à la révolte des boxers. Huit nations, dont la France, participent à cette expédition qui se terminera par la victoire de cette coalition.

## L'incendie de la Comédie

La Ville de Toul, qui était propriétaire du café de la Comédie, décide de s'en séparer. La Ville se réservait le droit de passage donnant accès à la rue Jeanne d'Arc. La vente prévue par adjudication sur mise à prix de 150 000 francs ne trouva pas d'acquéreur. Mais un événement allait tout remettre en question. Un incendie, dans la nuit du 30 juillet 1902, détruit complètement l'immeuble de la Comédie. L'indemnité versée par l'assurance, ajoutée à la vente du terrain aux brasseries de Tantonville, sera une excellente affaire pour la Ville.

Seulement, il fallait envisager un nouveau foyer pour le théâtre qui occupait la Comédie. L'idée retenue fut de construire une nouvelle façade en empiétant sur le trottoir, ce qui permettrait de dégager un espace pour l'accueil du public et des artistes. Cette façade a été scandaleusement massacrée lors de la construction du Prisunic, aujourd'hui le magasin Casino. Dans les combles du magasin subsiste une partie du fronton de la première façade du théâtre.

L'accès à la culture était une priorité du maire de Toul. Le théâtre municipal et le casino des familles, l'autre salle de spectacle, proposaient plusieurs fois par semaine, des pièces de théâtre, des concerts, des ballets et des opéras. En été, c'est au Jardin d'Été, avenue Victor Hugo, que les Toulois pouvaient se divertir. La toute nouvelle société de musique « *la Lyre Touloise* », fondée en 1903, était de toutes les manifestations. Mais l'événement le plus important de l'année était la cavalcade de la mi-carême, avec un défilé de chars confectionnés par les associations culturelles et sportives.

Les élections municipales s'étant terminées par la victoire des Républicains Démocrates, les vieilles rancunes resurgissent en son sein, d'autant que se profilent les élections pour le renouvellement des conseillers d'arrondissements.

Les querelles remontent à 1897 entre Émile François, propriétaire et directeur de « *La Moselle* », et Albert et Léon Denis. Le 19 décembre, le neveu et l'oncle annoncent qu'ils cessent toute collaboration avec « *La Moselle* ». Leur désaccord porte sur le traitement des informations locales dans l'hebdomadaire. Émile François minimise la décision de Denis et précise qu'il n'y a aucun désaccord sur la « *direction politique* » et qu'aux prochaines luttes électorales ont les trouvera « *tous unis, pour la défense de la République Démocratique* ». Deux mois plus tard, le 13 février 1898, le docteur Chapuis, las de ces querelles et sous la pression de ses amis, prend la direction de « *La Moselle* » avec « *son ami et collaborateur Albert Denis* ». Il en profite pour rappeler qu'il n'a jamais participé à la polémique avec le sous-préfet dont il rend responsable le directeur de « *La Moselle* ». Albert Denis, loin d'être innocent dans cette affaire, a dû faire profil bas. Émile François, propriétaire du journal, s'était plié à la décision du comité des Républicain Démocrates.

### **1900, la crise arrive à son paroxysme...**

...avec la désignation du candidat aux élections départementales prévues le 21 juillet. Première escarmouche en mars, Albert Denis, Mosbach et Masson démissionnent du comité Républicain Démocratique, prétextant qu'ils n'ont pas été invités à une réunion privée du comité. Réponse du secrétaire, Émile François, les convocations ont pourtant été envoyées par les soins de la mairie et dégage toute responsabilité. Deuxième escarmouche, Pierson, conseiller d'arrondissement, obtient l'investiture avec le soutien du maire de Toul dont il est le parent et des Républicains Démocrates pour les élections cantonales. Colère d'Émile François qui s'était déclaré candidat, qu'on lui préfère Pierson un ancien opportuniste donc adversaire des Radicaux. François déclare qu'il sera candidat. Le 21 avril, il reprend

son indépendance vis-à-vis du comité Républicain Démocratique et se présente sous l'étiquette Républicain Libéral et Démocrate. La droite présente le docteur Gillet, habitant Lucey. Les Républicains Démocrates vont faire les frais de leurs divisions et c'est le docteur Gillet qui sort vainqueur de l'élection avec 1461 Voix sur 2647 votants contre 681 voix à Émile François et 441 à Pierson. Un an plus tard, en 1902, les Républicains Démocrates reprennent la main avec la victoire du docteur Chapuis aux élections législatives où il bat le docteur Gillet.

Les élections, les querelles, n'empêchent pas la municipalité d'administrer les affaires de la ville. Un des gros dossiers que le maire avait promis de faire aboutir concernait la distribution de l'eau. Le conseil municipal n'ayant pu se départager sur le choix pour l'alimentation en eau de la ville, décide qu'il sera procédé à un référendum. Deux solutions sont envisagées : les eaux venant du Val-de-l'Âne ou celles captées à Saint-Evre. C'est ce dernier projet qui a été retenu par les Toulois.

Malgré, la politique, les querelles, la mairie, Albert Denis trouve encore le temps de publier une étude sur la « *Dévastation de la Cathédrale en 1794* ». Il fera un exposé sur cette étude au congrès des sociétés savantes à Nancy. Le directeur de « *La Moselle* » critiquera, dans son journal, la publication de l'historien ; l'auteur intentera un procès au journaliste, procès qu'il gagnera.

### **Un duel...**

Probablement frustrés de ne pas avoir réglé leurs différends, Albert Denis et Émile François trouvent une autre occasion pour en découdre. Au conseil municipal de novembre, les conseillers doivent désigner leurs représentants à la commission de révision des lites électorales. Le maire de Toul déclare que, si Émile François, conseiller municipal, est élu à la commission, il n'y siégera plus. Émile François n'est pas élu. À l'issue du conseil, les deux hommes ont une violente altercation. Des insultes sont échangées « *crapule, lâche...* ». Le maire de Toul provoque son collègue en duel et désigne ses témoins messieurs Masson et Badot. François choisit messieurs Liebgott et Louis Lafarge. Après moult discussions entre les parties, il a été admis que la qualité d'offensé revient à François. Ce dernier choisit le pistolet de tir à balles forcées. Le duel aura lieu au bois de Toul. Émile François prenait-il un risque ? Il n'était pas sans ignorer que le maire de Toul participait régulièrement à des concours de tir au pistolet et qu'il se classait toujours en bonne place. François pratiquait peut être également ce sport. Les antagonistes voulaient un combat jusqu'à l'anéantissement de l'un deux duellistes. Les témoins, relatera « *La Moselle* », « *tous bons républicains et*

*camarades malgré tout, n'ont consenti qu'à l'échange de deux balles à vingt pas ». Aucun adversaire ne fut touché. Il n'y a pas eu de réconciliation. « La Moselle » a noté le calme d'Émile François et l'agitation du maire de Toul. Mais il est bon de rappeler que François était le propriétaire de l'hebdomadaire.*

Lorsque la réalité dépasse la fiction : en 1911, un dénommé Denis Albert François Émile, 26 ans, sera condamné à huit mois de prison avec sursis, pour abus de confiance. Rien à voir avec le maire de Toul et le propriétaire de « *La Moselle* » !

En 1903, la levée partielle des servitudes militaires permet la construction de maisons cossues, route de la Justice, aujourd'hui avenue Foch, et rue François Badot, qui ne porte pas encore le nom de l'adjoint au maire. La gare en bois, construite en même temps que la ligne de chemin de fer Paris-Strasbourg, ne répondant plus aux besoins du trafic, une nouvelle gare est en construction ; elle sera inaugurée en 1905. Les Magasins Réunis, rue Thiers, sont démolis et reconstruits. Le propriétaire, Eugène Corbin, demande à l'architecte Weissenburger d'imaginer un bâtiment de style Art Nouveau et préconise une armature métallique.

La restauration et l'inauguration du salon rond de l'hôtel de ville étaient l'aboutissement d'une cohabitation tumultueuse, entre la sous-préfecture et la mairie. En 1801, Joseph Carez, premier sous-préfet de Toul, s'installe dans l'ancien palais épiscopal contre l'avis de la municipalité qui venait d'en faire l'acquisition. Moins d'un siècle plus tard, les relations entre la ville et sous-préfecture s'étaient grandement détériorées avec l'élection d'Albert Denis à la mairie. En 1902, la sous-préfecture emménage place de la République dans l'immeuble acheté par le département aux héritiers d'Édouard Deligny. Le mobilier du salon rond est l'œuvre de l'ébéniste Guerlinger. Les fauteuils et le canapé ont été sauvés de l'incendie de l'hôtel de ville en 1939 ; ils sont exposés au musée d'art et d'histoire de Toul.

### Visite du ministre de la Guerre

Autre moment fort de l'année 1903, la visite, à l'invitation du maire de Toul, du général André ministre de la Guerre. Républicain, dreyfusard, le général était très populaire parmi la population et l'armée. Néanmoins, les milieux réactionnaires lui vouaient une haine féroce. Les autorités craignaient des manifestations, il n'en fut rien. La ville de Toul avait été magnifiquement pavoisée : oriflammes, drapeaux, lanternes, arcs de triomphe. Accueilli à la gare par le maire, le conseil municipal, le préfet de Meurthe-et-Moselle et les autorités locales, le ministre prononce un discours et prend la direction de l'hôtel de ville. Tous les régiments avaient été réquisitionnés pour



**Les Magasins Réunis**



**Le salon rond de l'hôtel de ville**



**Le général André**

former une haie d'honneur de la gare à l'hôtel de ville. Les autorités civiles, militaires, ecclésiastiques se pressaient à la réception à la mairie. Plusieurs discours furent bien évidemment prononcés, mais ce qui n'a pas échappé aux invités, c'est une des phrases dites par le député lorsqu'il remercia le ministre : « de l'heureuse solution intervenue récemment pour la construction de la ligne de chemin de fer de Toul à Thiaucourt ». Le ministre répondit que les intéressés « devaient reporter sur leur député une bonne part du succès ». Après plusieurs visites dans la cité, le ministre remercia le maire sur la façon dont il avait été accueilli et, avec son escorte, prit le train pour Nancy.

Le dossier sur la laïcisation des écoles, cause de plusieurs crises municipales, trouve enfin son dénouement en cette année 1902. Le maire de Toul, s'appuyant sur la décision de l'autorité académique qui prévoit que la rentrée scolaire se fera avec des enseignantes laïques, fait voter, par le conseil municipal, l'aménagement de la Maison Dieu pour accueillir les cinq institutrices laïques qui remplaceront les religieuses. Les locaux pour l'enseignement seront séparés de ceux affectés aux religieuses gardes malades. Ces religieuses devront se résoudre à quitter la Maison Dieu l'année suivante.

### Les élections municipales de 1904

Albert Denis se présente confiant ; son bilan est positif et il est très populaire. Son adversaire potentiel, le général Michon, en retraite, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il conduira une liste, ne s'est toujours pas déclaré. Il le fera la veille des élections, sous l'étiquette « *Républicain Libéral* ». 14 conseillers sortants se représentent ; petite surprise, Émile François figure sur la liste de Denis. Le deux hommes se sont réconciliés. Mais ils ne tarderont pas à se brouiller de nouveau. Le jour du scrutin, « *L'Est Républicain* » publie un communiqué de trois candidats qui protestent contre leur inscription sur la liste du candidat Républicain Libéral, qui aurait été faite sans leur autorisation. Albert Denis est réélu avec 80% des voix. Le triomphe modeste ? Pas vraiment. Les conseillers élus adressent leurs remerciements aux Toulois « ...la majorité considérable de voix que vous avez bien voulu nous accorder prouve hautement que nous sommes restés dignes de votre confiance. De vos suffrages vengeurs, vous avez écrasé le parti de la réaction césarienne et cléricale qui avait employé contre nous ses armes habituelles : la calomnie, le mensonge et la fraude. » Pendant la campagne électorale, Albert Denis s'est engagée à faire aboutir plusieurs gros dossiers. Celui des eaux, du collège de jeunes filles, du chemin de fer de Toul à Thiaucourt et la question des inventaires des établissements religieux.



### Programme de la visite du ministre de la Guerre, le général André

Concernant la question des eaux, les Toulois s'étaient prononcés pour l'adduction des eaux des plateaux de Taconnet et de Saint-Evre contre l'avis de Gilbert architecte qui préconisait le Val-de-l'An. Pour Gilbert, les eaux de Saint-Evre contiendraient trop de germes de colibacilles, donc impropres à la consommation. N'ayant pu se faire entendre, il menace de se présenter aux prochaines élections contre la municipalité. Il n'en fera rien.

Pendant quatre ans cette question des eaux va alimenter bien des polémiques. Finalement, l'eau sera tirée en grande partie de la Moselle. Deux réseaux d'alimentation seront installés, un en eau potable pour les ménages et un autre pour le nettoyage des rues et l'arrosage des jardins.



L'inauguration du service des eaux à lieu le 28 juin 1908, sous la présidence de Cruppi, ministre du Commerce et de l'Industrie.

La veille de l'inauguration, le maire de Toul et ses adjoints se portent à Gondreville pour accueillir le ministre venant de Nancy. Un dîner de 30 personnes est offert par le maire de Toul. Repas qui sera suivi d'une retraite aux flambeaux dans les principales rues de la ville. Comme pour la visite du général André, ministre de la Guerre, la ville a été magnifiquement décorée. Après la nuit passée à la sous-préfecture, le ministre est à pied d'œuvre dès 7 h 30. À 8 heures commence la ronde des inaugurations. Des habitants ont mis leur automobile à la disposition de la mairie pour véhiculer les autorités. Premières inaugurations, les réservoirs des Lambannies puis de la Fontaine Curel, enfin de la crèche et de l'orphelinat.

À midi, 400 invités prennent part au banquet servi dans la salle des conférences du collège. Les autorités ayant des chauffeurs, ils pouvaient sans crainte satisfaire aux nombreux toastes échangés : pas moins de huit avant et pendant le repas dont celui du député de Briey, Albert Lebrun, futur président de la République. Durant cette journée, quinze discours furent prononcés et on en profita pour décerner moult décorations à une soixante de citoyennes et citoyens : palmes académiques, mérite agricole, médailles du travail pour n'en citer que quelques unes.

Après avoir assisté à une fête de gymnastique, le ministre, à regret, prend congé du maire de Toul et des autorités civiles et militaires. Avant de monter dans le train pour la capitale, il remet encore quelques décorations à des employés de la Compagnie de l'Est. La fête n'est pas terminée pour autant. Un « grand concert » est donné en soirée place de la République par la musique du 156<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Au théâtre « la Fraternelle » et les sociétés de gymnastique interprètent « l'École des Belles



**Affiche pour l'inauguration du service des eaux**



**Le ministre Cruppi montant dans la voiture**



**Remise de décorations**



**Le ministre Cruppi visitant l'hospice de Toul**

Mères » ainsi que des ballets tournois. L'imprimerie Toulaise éditera une plaquette relatant cette journée « *comme l'une des plus touchantes manifestations de l'affection et de l'estime réciproque qui unissent dans un même amour de la République et de la Patrie, les électeurs et les élus républicains de notre chère Lorraine* ».

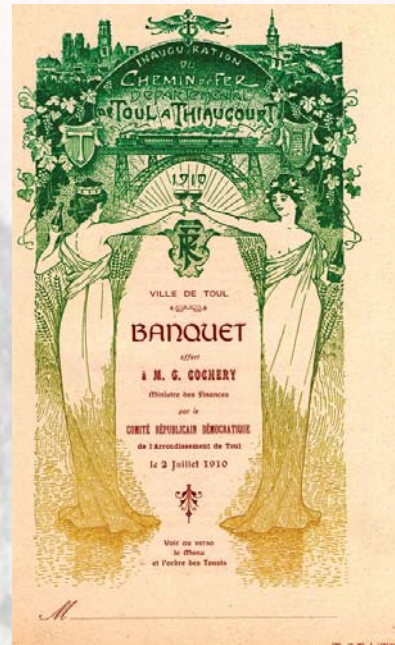
### Le collège de jeunes filles...

Autre gros dossier, la création d'un collège de jeunes filles dans la Maison Dieu. Des salles avaient déjà été aménagées pour les élèves des classes de primaire. En 1904, les religieuses quittent définitivement les lieux et ouvrent une école rue de Rigny dans la maison de monsieur de Tinseau. Albert Denis entreprend d'importants travaux pour l'accueil de jeunes filles. Dans les années 1960, en raison de la vétusté des locaux, le collège émigrera rue Général Foy.

### Le Toul-Thiaucourt...

Bien que n'étant pas de la responsabilité du maire de Toul, Albert Denis souhaitait la construction d'une ligne de chemin de fer de Toul à Thiaucourt. L'idée n'était pas nouvelle. Elle remonte à 1842, au premier projet de la ligne Paris-Strasbourg. Il était prévu qu'elle relierait Toul à Thiaucourt. Le tracé fut abandonné et, pendant cinquante ans, les députés, les conseillers généraux, les sénateurs n'auront de cesse de faire aboutir une ligne de chemin de fer de Toul à Thiaucourt. Mais ce projet était soumis à l'autorisation de l'Armée. Comme nous l'avons vu lors de sa visite à Toul, le ministre de la Guerre donna enfin son autorisation. Si la ligne avait été construite conjointement avec celle de Paris-Strasbourg, elle aurait été prise en charge par l'État. Malheureusement, c'est le département et les communes qui devront financer la construction de la ligne de chemin de fer. Le coût des travaux était estimé à quatre millions cinq cent mille francs. Finalement elle coûtera six millions cent cinquante mille francs. Après bien des palabres entre le département et les communes qui renâclent à apporter leur contribution, les exigences de l'Armée qui impose le tracé et même une remise en cause du projet, les travaux débutent en 1906. En avril 1910, la ligne est prête à accueillir les premiers voyageurs.

L'inauguration a lieu le 3 juillet 1910. Les festivités n'eurent rien à envier à celles, deux ans plus tôt, pour l'inauguration des Eaux. Le ministre des Finances, Georges Cochery, préside l'inauguration. Le matin du 3 juillet, les autorités prennent place dans le train à la petite gare du Thiaucourt, avenue Victor Hugo. Le convoi s'arrêtera dans chaque gare où le maire prononcera un discours, le ministre lui adressera ses remerciements et le félicitera sur la bonne tenue des sapeurs pompiers, des élèves, et cela jusqu'à Thiaucourt. Un banquet clôturera la journée.



**Page de couverture du menu du banquet à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer départemental**



**La gare du Thiaucourt à Toul av. Victor Hugo**



**Le ministre félicitant un maire pour la bonne tenue des sapeurs pompiers**

Pendant la Première Guerre Mondiale, le train départemental fut mis à contribution pour le transport des troupes et du matériel sur le front. Après la guerre, inexorablement « Le Toul-Thiaucourt » amorce son déclin. En juin 1940, le colonel Marcouire, commandant le 227<sup>e</sup> régiment d'Infanterie, donne l'ordre de faire sauter les ponts du train départemental. En 1942, le journal officiel publie un décret « *Nous, Maréchal de France, chef de l'État, le conseil des ministres entendu, décrétons : Art 1 le chemin de fer d'intérêt local de Thiaucourt à Toul est définitivement fermé à l'exploitation* ».

Les adversaires d'Albert Denis qui lui reprochaient son anticléricalisme, son obstination à ne pas reconnaître l'innocence du capitaine Dreyfus, son goût pour les honneurs et les décorations, son autoritarisme, ne pouvaient l'accuser de manquer de courage. Nous verrons qu'à 49 ans il s'engagera en 1914 pour la durée de la guerre. Mais pour l'heure il s'agit d'un nouveau duel.

### Nouveau duel...

Fin 1904, altercation entre Émile François propriétaire de « *La Moselle* » et le lieutenant Cazenave de la Roche. Ce dernier frappe d'un coup de poing François qui porte

plainte. Le lieutenant comparait devant le tribunal de guerre. Le général de Nonancourt témoigne en faveur de Cazenave. Dans sa déposition, il déclare : « *que le geste de Monsieur Cazenave de la Roche servira à ramener l'apaisement...* » Il rappelle « *avoir vu, à Paris sur les trottoirs des grands boulevards, la foule s'écarter respectueusement devant les officiers* ». Ce témoignage déplut au maire de Toul qui, dans son discours à l'occasion du 34<sup>e</sup> anniversaire de la destruction de pont de Fontenoy, rappelant l'intervention du général de Nonancourt, déclara « *...ces théories sont abominables et bien dignes du césarisme..* » Et il accusa le général de Nonancourt de n'être bon qu'à tenir un cierge. Le général s'estima offensé et envoya ses témoins au maire de Toul, qui bien évidemment refusa de s'excuser.

Le 26 décembre 1905, le maire de Toul, Albert Denis, et le général de Nonancourt, réglèrent leur différent dans un duel à l'épée. À la troisième reprise, la lame du général pénétra dans la main droite de son adversaire sur une longueur de quatre à cinq centimètres. Les deux médecins présents constatèrent que la blessure mettait le maire en état d'infériorité et arrêterent le combat. Les deux protagonistes refusèrent de se réconcilier. Après le duel le général fut mis en disponibilité, et le lieutenant écopa de trente jours d'arrêt.



**Inventaire des biens de l'église à Bruley**

**La loi de séparation des églises et de l'État de 1905** et le décret du 20 décembre, prévoyaient l'inventaire des biens des Églises afin de préparer la dévolution de ces biens aux associations cultuelles. À Toul, comme dans la quasi-totalité des églises, la mise en œuvre des inventaires sera source de conflits et de troubles. Albert Denis, anticlérical forcené, ne s'est pas fait prier pour prêter son concours aux fonctionnaires chargés des inventaires des églises. Le maire de Toul rappelait que son trisaïeul Claude-François Denis, prêtre, avait renoncé à l'état ecclésiastique durant la Révolution et qu'il s'était marié. On prête à Albert Denis d'être entré à la cathédrale gibus sur la tête et cigare aux lèvres. Légende ou réalité ? Le 5 février 1906, le maire de Toul accompagné de Claude, receveur de l'enregistrement, de Malet, commissaire de police, et de deux agents, se rendent à la collégiale Saint-Gengoult pour procéder à l'inventaire. Une cinquantaine de femmes et quelques hommes se trouvent dans l'église. Le prêtre de la paroisse, Boulanger, demande au receveur de lui montrer son pouvoir. Ce dernier déclare qu'il l'a oublié et se propose d'aller le chercher. Le prêtre n'insiste pas et lit une protestation « ... *je proteste contre les opérations que l'État vous impose et que nous ne pouvons ni admettre ni comprendre, puisque l'État a décrété sa séparation avec les églises qui est donc aussi injuste qu'inexplicable... Toutes les portes sont ouvertes sauf celle de la sacristie par ordre formel de l'évêque* ». Albert Denis ajoute : « *que l'inventaire est une mesure conservatoire...* », puis déclare « *Allons commençons. La sacristie est fermée ? C'est bien, nous prendrons un serrurier, quand nous en serons là* ». Claude : « *Tout cela est de la politique* ». A. Denis « *Taisez-vous donc, vous n'avez rien à dire ; la protestation n'est pas dirigée contre vous ; mettez-la dans votre poche* ». Claude : « *On croirait qu'on a affaire à des Prussiens* ». L'abbé Boulanger : « *Pardon, moi je proteste comme français* ». A. Denis « *Plutôt comme Romain... Pour compléter la fête, il ne manque plus que de nous chanter le « Parce Domine* ». Réplique d'un jeune vicaire « *Si vous le désirez nous allons vous le chanter* ». Et s'apercevant que le maire ricane : « *Monsieur le maire, ce n'est pas parce que vous êtes ceint de votre écharpe que vous avez le droit de nous insulter* ». Puis l'inventaire ayant été fait, sauf à la sacristie, tout le monde sort de l'église. L'inventaire de la sacristie s'est déroulé le 24 février en présence des mêmes personnes, du sous-préfet, et d'un serrurier qui forcera la serrure. Le sous-préfet avait fait évacuer l'église. L'inventaire à la cathédrale s'est déroulé sans incident.

À Saint-Evre et dans les villages : protestation du curé de l'église, porte de la sacristie fermée à clé, présence de paroissiens chantant des cantiques pendant que le receveur procédait à l'inventaire. À Bruley, le maire Petitgrand fut destitué, car il n'avait pas voulu apporter son concours aux représentants de la loi. L'inventaire du

temple protestant, rue du Menin, n'a donné lieu aucune protestation. Georges, inspecteur des domaines a même été assisté dans son travail par le pasteur Durand. Ce qui lui a valu cette déclaration de l'inspecteur « *qu'il est heureux de constater de quel grand esprit de conciliation a fait preuve M. le pasteur Durand* ».

### Élections sénatoriales

Depuis 1892, Albert Denis a gagné toutes les élections. Aussi il ne doute pas de sa victoire aux élections sénatoriales prévues le 7 janvier 1906. Seulement les grands électeurs ne votent pas forcément comme les électeurs lambda. Cinq candidats briguent les deux postes de sénateur à pourvoir. Un premier tour donne la victoire à Alfred Mézières élu sénateur une première fois en 1900. Albert Denis n'arrive qu'en quatrième position. Un deuxième tour à lieu dans la foulée, aucun candidat n'obtient la majorité absolue ; un troisième tour s'impose, où la majorité relative suffit. Henri Marquis est élu pour la quatrième fois. Huit mois plus tard Henri Marquis décède à l'âge de 72 ans. Albert Denis annonce sa candidature. Il sera confronté au général Langlois. Quelques jours avant le scrutin, le maire de Toul fait distribuer un tract dans lequel il est écrit que Papelier qui avait été candidat en janvier, appelle à voter pour Albert Denis. Fureur de Papelier qui dément avoir apporté son soutien au maire de Toul. Le jour de l'élection, une affiche est placardée devant le bureau de vote, portant le démenti de Papelier. Le général Langlois est élu sénateur avec 535, contre 440 à Albert Denis.

Consolation, en 1908, Albert Denis est réélu maire avec 85 % des voix. Il faut préciser qu'il n'y avait pas d'autre liste. Même victoire deux ans plus tard aux élections cantonales pour le canton Toul-Sud, là aussi Albert Denis n'avait pas d'adversaire. En 1910 le docteur Chapuis est réélu député au premier tour.

### L'histoire se répète quelques fois

Le 22 novembre 1910, décès du sénateur Joseph Magnin. Sénateur inamovible, le siège était attribué au département de la Meurthe-et-Moselle. Sans se déclarer candidat, Albert Denis se tient dans les starting-blocks. Manque de chance pour le maire de Toul, le bruit court que Paul Doumer serait candidat. Le parti Républicain doit lui opposer un candidat de poids et c'est le docteur Chapuis qui est pressenti. Finalement Doumer ne se présente pas. Mais sur les instances de ses amis, Chapuis maintient sa candidature. Il faut dire que les deux échecs d'Albert Denis aux sénatoriales en 1906 ont un peu échaudé les membres du comité Démocratique Républicain. Mais le maire de Toul est trop fin politique pour ne pas envisager la suite. Si Chapuis est élu sénateur, il devra démissionner de son siège de député. Le 29 janvier 1911, Gustave Chapuis est élu sénateur au premier tour. À peine un mois plus

tard, le Comité Démocratique se réunit au théâtre afin désigner un successeur au docteur Chapuis. C'est Albert Denis qui portera les couleurs des démocrates. Les élections se dérouleront le 7 mai car le député démissionnaire annonce qu'il démissionnera seulement fin mars, car il veut déposer un rapport sur le service de santé. Les élections ont lieu le 7 mai 1911. Albert Denis est élu au premier tour. Député, il n'entend pas faire de la figuration. Il s'inscrit au groupe de la gauche radicale parlementaire et il est nommé membre de la commission de l'armée. Il intègre le conseil supérieur de l'alliance république démocratique. Des divergences vont bientôt naître chez les radicaux du fait des prises de positions du député-maire de Toul.



### Une cavalcade en 1911

Les premières escarmouches vont éclater lors de la préparation des élections municipales de 1912. Mais auparavant, les Tulois sont conviés aux Fêtes de l'Aviation du 11 au 13 avril. Gala au théâtre, concerts, conférences et surtout démonstration de pilotage au terrain de manœuvre de Dommartin. La presse régionale évalue à 30 000 visiteurs pour les Fêtes de l'Aviation. Aujourd'hui, les cartes postales éditées à cette occasion, sont très prisées des collectionneurs.

### Les élections municipales de 1912

Elles sont programmées pour le 5 mai. Albert Denis compte, bien évidemment, se représenter pour la cinquième fois. Mais un vent de fronde souffle parmi les Républicains Démocrates. Charles Fringant, vigneron et futur député, et Émile François, annoncent qu'ils préparent une deuxième liste. Nous sommes à quelques jours des élections. Gustave Chapuis une fois encore, joue de son autorité et en appelle à l'unité de tous les Républicains ; il sera entendu : il n'y aura qu'une seule liste. Adversaires hier, amis d'aujourd'hui, ils acceptent de figurer sur la liste conduite par Albert Denis. On note la présence de Lucien Lafarge, ancien architecte de la ville, qu'Albert Denis avait licencié, qualifié

autrefois de vilain réactionnaire. Également présent sur la liste, Charles Bouchon, longtemps dans le camp des Républicains Démocrates avant de passer dans le camp adversaire. Il devra siéger aux côtés d'Émile François qui, 15 ans plus tôt, le qualifiait « *de peu sympathique bipède* ». Charles Bouchon était médecin. Un autre colistier d'Albert Denis est Julien Block, banquier. Il a souvent été l'objet d'attaques antisémites, de la part de Denis et de ses amis politiques, surtout pendant l'affaire Dreyfus. Sans oublier Émile François, propriétaire de « *La Moselle* », avec qui Albert Denis s'est battu en duel. Et comme il n'y a qu'une seule liste et un candidat, François Bach, conseiller sortant, qui fait cavalier seul, 26 des candidats des Républicains sont élus. Charles Fringant, l'ami d'hier, l'adversaire d'aujourd'hui et l'ami de demain, arrive en tête avec 1538 voix sur 1875 votants. Gustave Chapuis, en 3<sup>e</sup> position, recueille 1446 et Albert Denis ne figure qu'à la sixième place avec 1383 voix. Il a perdu 110 voix par rapport aux élections municipales de 1904 et 1908. Reste un poste à pourvoir, il reviendra à François Bach au scrutin du 2<sup>e</sup> tour.

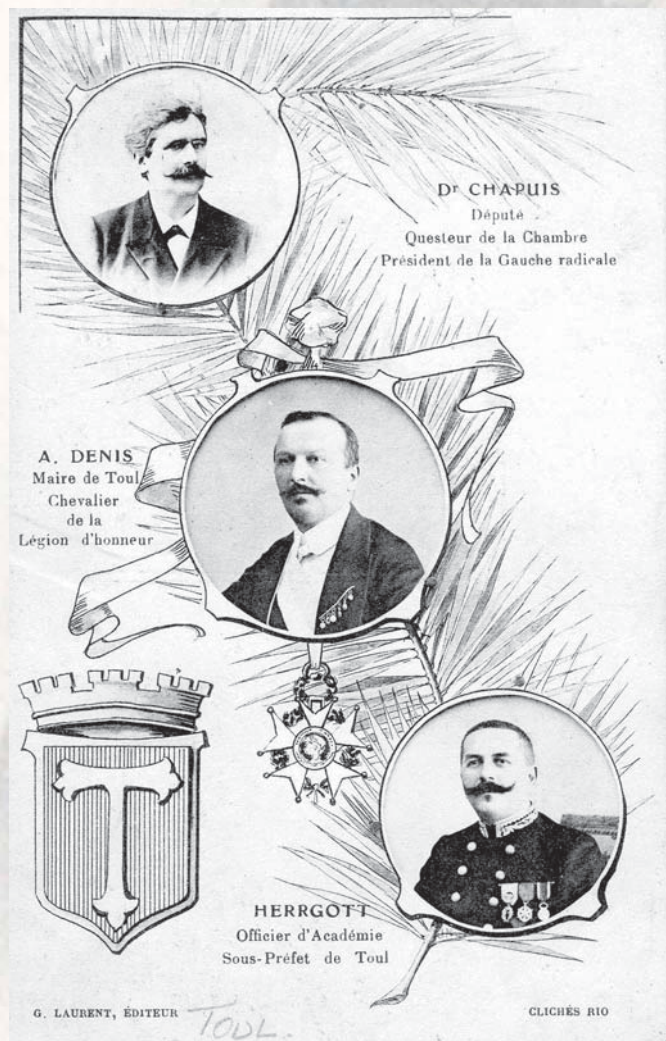
En attendant d'être élu maire par le conseil municipal, Albert Denis, le 14 mai, prend un peu de hauteur en compagnie du général Defforges en survolant la région à bord du dirigeable Capitaine Ferber. Exit la petite frustration d'avril 1905, lorsque le ministre de la Guerre, Maurice Berteaux, fit une ascension à bord du dirigeable Lebaudy. Albert Denis ne fut pas convié à l'ascension mais il eut l'insigne honneur de garder le chapeau du ministre, pendant que ce dernier survolait notre bonne ville de Toul. Le 19 mai, Albert Denis est élu maire de Toul avec 22 voix, Lucien Lafarge 3 voix et Georges Echert 2 voix. Ce n'est pas encore l'union voulue par Chapuis.

### Une équipe hétéroclite

Le maire de Toul va devoir composer avec une équipe hétéroclite qui ne lui est pas entièrement acquise. Lafarge et Echert sont élus adjoints. Mais c'est sur les votes et les prises de position du député Denis à la Chambre, que les membres du Comité Républicain Démocrate vont prendre leurs distances avec Albert Denis. Ses anciens amis lui reprochent son soutien au Cabinet Barthou dans lequel figure pourtant des ministres Radicaux. Les réformes que propose le gouvernement sont à l'opposé des options du parti radical : réforme sur la loi électorale introduisant une dose de proportionnelle, loi de trois ans pour le service militaire et abandon du projet de loi de défense laïque et rétablissement de relations entre la France et le Vatican. Et le comble, après la chute du Cabinet Barthou, il refuse de soutenir le nouveau gouvernement présidé par Gaston Doumergue. C'en est trop pour les Radicaux tulois qui clament sur tous les toits que Denis les a trahis. La machine se met en marche

pour l'éliminer. Mais il faut d'abord prendre le pouvoir du Comité Républicain Démocrate. Une réunion du comité se tient début janvier 1914. Charles Fringant est élu président et Guillou secrétaire. Guillou, avoué, ne demeure à Toul que depuis deux ans ce qui lui sera reproché par Albert Denis.

Le 7 mars, « La Moselle » justifie la décision du Comité Républicain Démocrate : « Albert Denis ne mérite plus la confiance des Républicains... Il a failli à son mandat et foulé aux pieds le programme des Républicains ». Et pour bien faire comprendre à Denis qu'il ne pourra pas compter sur le soutien du comité s'il brigue un deuxième mandat de député, les signataires de l'article appellent tous les démocrates, tous les Républicains à « faire l'union sur le nom de Paul Herrgott », ancien sous-préfet de Toul.. « Nous ne pouvons en effet laisser plus longtemps, en des mains débiles, le drapeau que nous aimons et que depuis longtemps nous étions habitués à voir tenir haut et ferme par celui qui fut notre vaillant député et qui est resté notre chef, le docteur Chapuis ».



Dans quatre ans, Chapuis mesurera ce que vaut la fidélité de ses amis qui le trahiront. Quant à l'ancien sous-préfet, il décline l'offre qui lui est faite. Albert Denis dans « L'Écho Toulouais » répond à l'article de « La Moselle » : « Mes amis comprendront que je veuille garder ma dignité et affirmer mon indépendance dans le vrai parti Républicain..., je sais que j'ai une tare vis-à-vis de certains parmi les commissaires existants, c'est de n'avoir jamais consenti à m'affilier au Comité Radical, ni à la Franc-maçonnerie... ». Les délégués du Comité Républicain Démocrate se réunissent pour désigner le candidat qu'ils soutiendront lors des élections législatives. Deux postulants, Albert Denis et Charles Fringant. Le maire de Toul recueille 85 voix et Fringant 145 voix sur 253 délégués. Albert Denis avait fait savoir qu'il ne se rendrait pas à la convocation du comité. Réplique de « La Moselle » : « Sa majesté Albert Denis s'abstiendra de paraître et demeurera loin des foules, magnifiquement drapé dans sa dignité blessée et dans sa redingote usagée ».

### Les élections législatives

Trois candidats sont en liste pour les élections législatives. Albert Denis, député sortant, Charles Fringant et Louis Plassiart, Républicain indépendant, qualifié de réactionnaire. La campagne est d'une violence inouïe, surtout entre Denis et Fringant. Émile François, qui voue une haine farouche contre Albert Denis, le décrit son journal « La Moselle » : « comme un finaud, un arriviste, un renégat, un transfuge, une girouette, partisan du moindre effort et un radin ». En septembre 1899, François dans une lettre au rédacteur en chef de « L'Écho Toulouais » écrivait : « Albert Denis, un de mes meilleurs amis et collaborateurs de « la Moselle » ».



**Fringant (député) tête nue mains croisées sur son manteau**

Les attaques contre Fringant ne sont pas moins outrancières. On lui reproche d'être incapable de s'exprimer correctement en public. Ses adversaires ne

manquent pas de publier les extraits de ses discours les plus significatifs, espérant avoir les rieurs de leur côté. Comme le jour où il déclara : « *Radicaux je suis, radicaux je reste. Je demande aux républicains de faire pour ma candidature une union insoluble. Je voudrais que tous les travailleurs soient tous circonscis autour de moi* » !

Le docteur Chapuis qui le soutient reconnaît que Charles Fringant à quelques difficultés lorsqu'il prend la parole. En revanche, il lui reconnaît une grande probité et un bon sens de travailleur lorrain. Ce qui apparaît pour ses adversaires comme une tare, au contraire lui confère une grande popularité, surtout dans les campagnes. Alors que Denis se déplace en automobile prêtée par une amie, Fringant utilise une charrette tirée par une mule, suivi par ses partisans à bicyclette. L'équipe du maire de Toul ironise en affirmant que c'est la mule qui lui écrit ses discours. Avec un certain humour, lorsque qu'il bute sur un mot ou en confond un autre, Fringant déclare « *Qu'est-ce cette foutue bête m'a encore écrit ?* » Et là il emporte les rieurs.

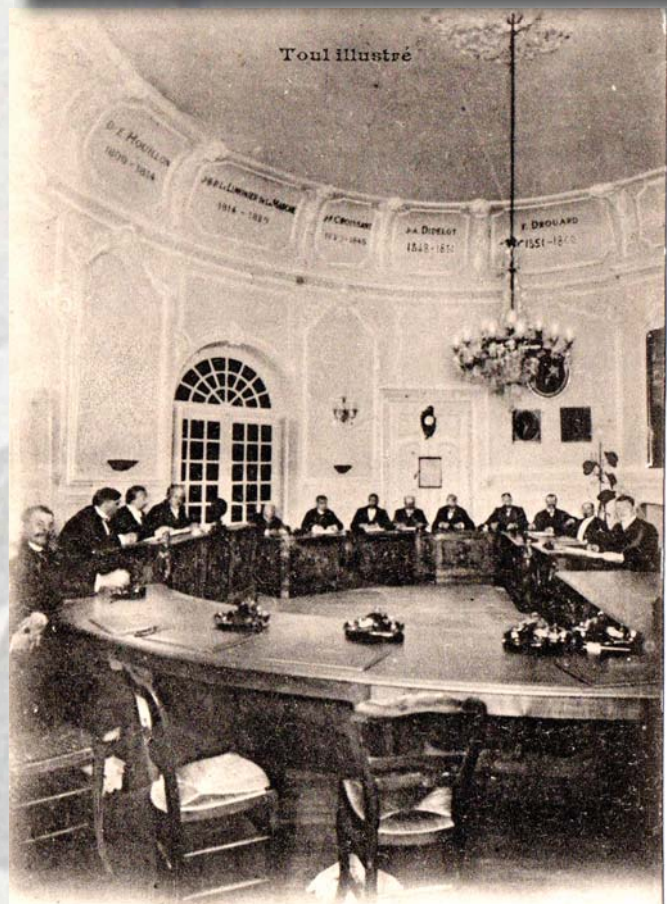
Énorme surprise au premier tour des élections. Albert Denis obtient 3728 voix, derrière Fringant 5498 voix et Plassiart 3755 voix. À Toul, Denis est même devancé par Fringant. Au deuxième tour, Albert Denis appelle à faire barrage au candidat de la réaction (Plassiart) et annonce sa démission du poste de maire. Il est suivi par Echter, 1<sup>er</sup> adjoint, et huit conseillers municipaux. Albert Denis, 49 ans, capitaine d'infanterie territoriale, s'engagera pour la durée de la guerre. Il sera démobilisé le 31 mars 1919. Dans son programme pour les élections municipales, Albert Denis avait promis la construction d'écoles dans les faubourgs de la ville. Elles ne verront le jour qu'en 1923, durant le mandat de Lucien Lafarge. La démission du maire de Toul et de huit de ses collègues aura des conséquences pour la survie des Républicains Démocrates non pas dans l'immédiat mais en 1918.

Pour l'heure il s'agit d'élire dix conseillers. Les élections sont prévues le 7 et le 15 juin 1914. Trois listes se présentent aux choix des électeurs. C'est Lafarge qui sort vainqueur de cette consultation, mais les Républicains Démocrates détiennent toujours la majorité au sein de l'assemblée municipale. Le 20 juin, Gustave Chapuis est élu maire avec 22 voix sur 27 votants. Lafarge qui était deuxième adjoint devient automatiquement 1<sup>er</sup> adjoint. Roth est élu deuxième adjoint avec 19 voix. À l'issue du vote, le maire remercie ses collègues et déclare « *Nous avons la prétention de faire une administration impartiale et toute de justice. Il promet à tous son concours bienveillant et veut l'union de tous les citoyens et le bien être des Tulois* ». Il compte sur la collaboration de Lafarge, premier adjoint, et de Roth,

deuxième adjoint, car, dit-il « *J'ai à Paris un autre devoir à accomplir* ». Vœux pieu comme nous le verrons.



**La salle du conseil municipal 1904**



**Le conseil municipal**

Chapuis aborde, sans enthousiasme, la fonction de maire ; c'est par calcul politique qu'il a accepté d'être maire. Il ne fallait pas laisser le champ libre à Lucien Lafarge. La rédaction de « *L'Écho Tulois* », qui a soutenu Albert Denis aux l'élections législatives, se fait un plaisir de rappeler que le docteur Chapuis s'était opposé, autrefois,

au cumul des fonctions électives et le voila sénateur, conseiller général et maire de Toul. Le journaliste (peut être Albert Denis ?), se souvient que les deux adjoints et plusieurs conseillers ont combattu Chapuis à plusieurs reprises, et de conclure : «Voilà aujourd'hui MM. Lafarge et Roth élus des comitards radicaux-socialistes

et réactionnaires devenus de bons républicains de « goche ». Comprenne qui pourra ces palinodies, qui s'expliquent guère que par des vengeances personnelles à exercer ! ». Question vengeance, Albert Denis était certainement un des mieux placés, nous le verrons en 1919.

## Gustave Chapuis.

Conseiller général canton Toul-sud de 1885 à 1898. Conseiller général canton Toul-nord de 1907 à 1919.  
Député de 1893 à 1911. Sénateur de 1911 à 1919. Maire de Toul de 1914 à 1919  
et conseiller municipal pendant plusieurs mandats.



Lib. Ch. Oury, Toul.

Le Dr G. CHAPUIS  
Député de Meurthe-et-Moselle.

Docteur en médecine, il est né à Viterne (Côte-d'Or) le 12 janvier 1851, d'un père franc-comtois et d'une mère toulouise. Après de brillantes études, il se destine à la médecine. Durant le siège de Toul, en 1870 où les blessés affluent à l'hôpital, il seconde les docteurs Laforêt, Emile Bancel, Henri Liouville et Adolphe Leclère. Après la capitulation, Chapuis avec son frère, rejoint les Chasseurs des Vosges. Le jeune médecin qui a acquis une solide expérience dans les soins à apporter aux blessés se voit confier l'organisation et la direction de l'hôpital de campagne. De retour à Toul, il reprend ses études ; en 1878, il est reçu docteur en médecine. Un an plus tard, il entre au conseil municipal de Toul présidé par Édouard Deligny. C'est le début d'une longue carrière politique. L'homme porte beau, taille haute, moustaches gauloises, cheveux au vent, il en imposait. Extrêmement populaire de par son métier de médecin, il dispensait des consultations gratuites pour les plus démunis.

Politiquement il se revendiquait du radicalisme. Ses amis le surnommaient « le vieux lutteur ». Au propre comme au figuré, si besoin était, il n'hésitait pas à jouer du coup de poing. Et quand il se sentait atteint dans son honneur, ça se réglait par un duel.

### Première Guerre Mondiale

28 juin 1914, attentat à Sarajevo, un terroriste serbe, tue l'archiduc Ferdinand, héritier de la couronne austro-hongroise, et son épouse. Le 23 juillet, l'Autriche adresse un ultimatum à la Serbie. Inacceptable dans sa forme, la Serbie réfute le dictat autrichien. 28 juillet, l'Autriche déclare la guerre à la Serbie. Le jeu des alliances, en Europe va conduire à la Première Guerre Mondiale. 1<sup>er</sup> août, ordre de mobilisation générale en France. L'Allemagne déclare la guerre à la Russie. 3 août, l'Allemagne déclare la guerre à la France. 4 août, l'Angleterre déclare la guerre à l'Allemagne..

Dès la déclaration de la guerre, la ville de Toul est mise en état de siège et les habitants considérés comme bouches inutiles sont évacués. Six milles habitants quittent la ville. Décembre 1914, le conseil municipal présidé par Chapuis, vote le budget pour l'année 1915 et donne son approbation à plusieurs demandes. Le docteur Bouchon exprime le vœu que les habitants évacués depuis les premiers jours de la mobilisation, puissent réintégrer la ville. Beaucoup se sont réfugiés à Sens, Meaux, et à la Ferté-sous-Jarre et y vivent difficilement. Monsieur Montagne demande au docteur Chapuis, en sa qualité de membre de la commission de l'armée, d'intervenir auprès de l'autorité militaire, afin que les familles soient avisées, par dépêche et non plus lettre en raison de la lenteur des communications postales, du décès d'un parent.

5 juin 1915, réunion du conseil municipal. Très ému, le premier magistrat rappelle que, depuis le début de la guerre, « cinquante six de nos concitoyens sont disparus, et sur ce chiffre nous comptons quarante sept tués ». Le maire, au nom du conseil, adresse, ses condoléances aux familles. Il déclare ensuite que son devoir patriotique lui faisait une obligation de se mettre au service de l'autorité





**Ci-dessus : Sarah Bernhardt**

**À droite en haut :  
Le président Poincaré remettant des  
décorations cour de l'hôtel de ville**



**Ci-contre : le président Poincaré et le général  
Joffre passant devant le front des troupes  
cour de l'hôtel de ville**



militaire et qu'il est mobilisé comme médecin major ; il est alors âgé de 63 ans. Le maire précise que, d'un point de vue légal, il ne peut plus exercer les fonctions de maire. Mais il ne démissionne pas. Le premier adjoint, Lucien Lafarge assurera l'intérim. Lafarge et ses amis en tireront des bénéfices.

Charles Fringant, député de l'arrondissement, 43 ans et Ferdinand de Longenhagen, 78 ans, sénateur de Meurthe-et-Moselle sont également mobilisés volontaires. Ils sont incorporés dans les régiments en garnison à Toul. Le sénateur décédera de maladie en 1917.

Dés 1915, le ministre de la Guerre préconise d'organiser des représentations théâtrales et des concerts pour les militaires au front. En mai 1916, la tragédienne Sarah Bernhardt est accueillie à la gare de Toul pour des prestations à Boucq et à Dieulouard.

Le 6 février 1916, le président de la République en tournée dans la région dans l'Est avec le général Joffre, a remis la Grand Croix de la Légion d'Honneur au général Roques dans la cour de l'Hôtel de Ville de Toul.

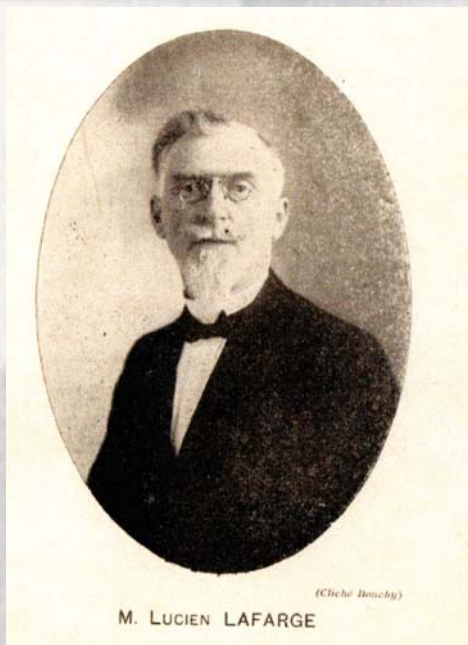
En 1916, Lafarge fait voter une délibération dans laquelle il « invite les nécessiteux et les épouses des mobilisés à ensemer et travailler quelques ares de terre mis à disposition par la commune. Ceux qui, sans raison valable, ne profiteraient pas de ces avantages, risqueraient de ne plus obtenir de secours du Bureau de Bienfaisance ». Le conseil décide également de réduire de moitié le salaire des agents municipaux mobilisés et de supprimer celui des agents auxiliaires non titulaires. Un conseiller demandera que les agents auxiliaires puissent bénéficier des mêmes avantages que les agents titulaires : refus de la majorité du conseil municipal.

Le 4 juin 1916, les Tulois subissent les premiers bombardements. À 13 heures d'après les journaux, une dizaine d'avions allemands jettent de 60 à 200 bombes. Le préfet, Mirman, et le maire de Toul se rendent sur place. On dénombre six tués et plusieurs blessés. Les dégâts sur les immeubles sont peu importants. L'escadrille de chasse de Toul a immédiatement pris en charge les avions et en a abattu un au-dessus de Sanzey. Le préfet, dans un communiqué adressé aux journaux, relate les bombardements et rappelle que « toutes les mesures pour la défense de la ville et l'avertissement de

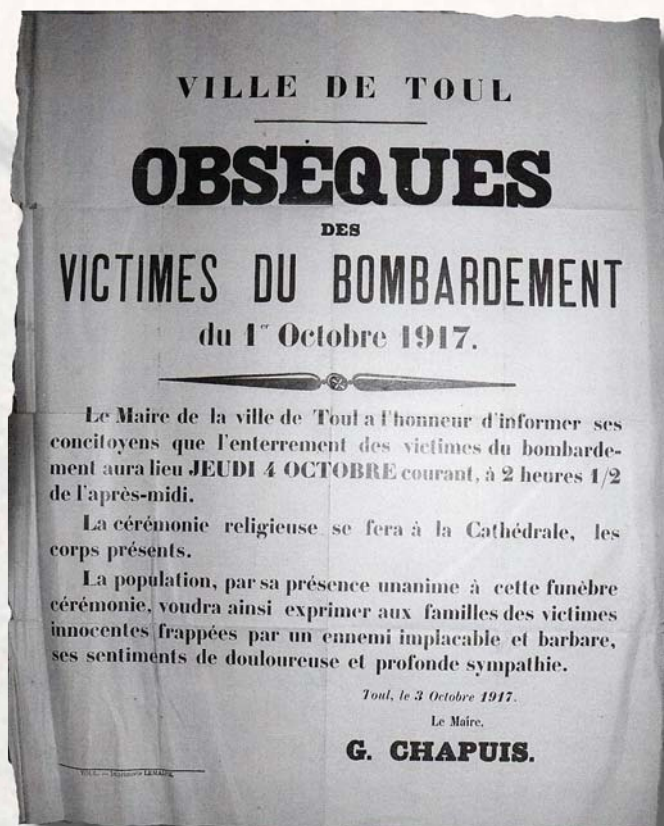
la population ont été immédiatement déclenchées ». Et il regrette une fois de plus que des habitants se précipitent dans les rues pour « voir ce qui se passe » et déplore que des habitants ont été tués ou blessés sur la voie publique. Le 6 juin, obsèques des victimes des bombardements à la cathédrale en présence du curé de Saint-Gengoult et l'évêque de Nancy-Toul, de plusieurs généraux, d'élus et de nombreux habitants. Au cimetière, le maire de Toul et le préfet ont pris la parole. Le 26 juin, le conseil municipal vote un crédit de 10 000 francs pour couvrir les frais des dégâts causés par les bombardements et les concessions à perpétuité aux victimes dont les familles n'ont pas de concession particulière.



**Obsèques des victimes du bombardement du 4 juin 1916**



En décembre 1916, des membres du conseil municipal déclarent que, pendant vingt neuf mois, le premier adjoint, Lucien Lafarge s'est montré « habile et dévoué comme administrateur de la ville en l'absence du maire de Toul, mobilisé dans le service de santé ». Ces élus estiment que Chapuis, qui souhaitait reprendre la direction des affaires de la ville, ne peut en même temps exercer les fonctions de maire et de médecin major. Les conseillers,



**Affiche victimes du bombardement 1<sup>er</sup> octobre 1917**

à l'exception de trois membres, prennent l'engagement de ne plus répondre aux convocations du maire de Toul. Malgré les menaces de plusieurs conseillers municipaux, Chapuis présidera les assemblées municipales jusqu'à la fin de son mandat.

### Vive polémique...

Les Toulousiens vont être les témoins d'une vive polémique entre le maire de Toul, le premier adjoint et ses amis. Le bruit court que Lafarge et plusieurs conseillers auraient bénéficié pour l'achat de bois, du prix concédé pour la ville par adjudication. Le 12 septembre 1918, lors du conseil municipal où doit être voté le compte administratif, le maire de Toul, regrette de ne pas voir les observations qu'il a faites au sujet des marchés pour l'achat de bois, dans le registre des délibérations. Il informe l'assemblée que le préfet va nommer un délégué spécial avec pour mission d'examiner les actes des commissions de ravitaillement, achat de bois, fonctionnement de la boucherie. Plusieurs conseillers s'élèvent contre « certains bruits fâcheux tendant à jeter des germes de suspicion sur quelques membres du conseil ». Il s'en suit un échange assez vif entre le maire et un conseiller. Six mois plus tard on apprend que le budget pour l'achat de bois de chauffage présente pour la Ville un déficit de 9000 francs. Sur ce dossier, le

maire déplore le manque d'entente qui existe entre lui et le premier adjoint. Furieux, Lafarge et deux conseillers quittent la salle des délibérations du conseil.

Malgré les accusations qui pèsent contre lui, Lafarge réussit un beau triplé en 1919. Il est élu conseiller d'arrondissement et bat le docteur Chapuis aux élections cantonales. Chapuis siégeait au conseil général depuis 32 ans. Et Lafarge remporte les élections municipales.

30 novembre, élections municipales. Deux listes sont en présence : la liste conduite par Lucien Lafarge (Liste d'Union Républicaine et Économique), et liste d'Entente Municipale, soutenue par Gustave Chapuis. Le scrutin du premier tour donne 18 sièges à Lucien Lafarge et deux sièges à la liste d'Entente Municipale. Il reste sept sièges à pourvoir. Des tractations ont lieu entre les deux tours. La liste d'Entente Municipale cède quatre places pour de nouveaux candidats dont Albert Denis. Les sept candidats de la liste d'Entente Municipale sont élus. Albert Denis obtient 868 voix. Au premier tour Lucien Lafarge avait recueilli 865 voix, ce qui est possible avec le scrutin nominal. Lucien Lafarge est élu maire de Toul avec 16 voix.

### Les sénatoriales de 1920

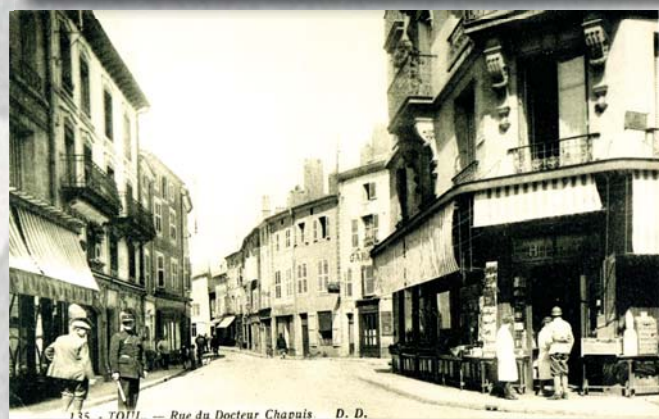
Chapuis, Denis et Lafarge n'en n'ont pas fini avec les élections puisqu'ils sont tous les trois candidats pour les élections sénatoriales. Elles se déroulent le 11 janvier 1920. Deux candidats sont élus au premier tour, Louis Michel et Albert Lebrun. Chapuis arrive troisième mais n'obtient pas la majorité requise pour être élu. Il devance Albert Denis et Lucien Lafarge. Un deuxième tour est nécessaire. Les deux sénateurs élus appellent à voter pour Gustave Chapuis. Albert Denis se maintient, probablement guidé par un esprit de revanche envers Chapuis, car il sait qu'il n'a aucune chance d'être élu. Au premier tour, il avait obtenu 321 voix, Chapuis 407. Aucune majorité ne se dégage au deuxième tour. Chapuis n'a pas recueilli les voix des deux sénateurs élus qui avaient appelé à voter pour lui. Il est devancé par Henri Michaut de 57 voix. Albert Denis dégringole à 29 voix. Un nouveau tour s'impose. Il n'y a plus que deux candidats, Gustave Chapuis et Henri Michaut. Albert Denis se désiste pour Henri Michaut. C'est Michaut qui est élu. Le coup est rude pour Gustave Chapuis qui pendant trente ans a dominé la vie politique de l'arrondissement. En deux mois, il a perdu tous ses mandats. La presse se déchaîne, le « *Journal de la Meurthe* » du 18 janvier laisse éclater sa joie : « *Ce qui nous est particulièrement agréable c'est l'échec croissant du porte drapeau du radicalisme : le vieux Chapuis. Et voici que le suffrage restreint signifie brutalement à cette épave du suffrage universel que c'était fini, archi-fini... Chapuis fut toujours un radical incorrigible, un sectaire*

*auquel les années n'ont rien appris à un défenseur attristé de la République des camarades.*» Celui que ses amis appelaient « le vieux lutteur » se retire de la vie publique avec dignité, mais probablement meurtri par tant d'abandons. Fringant et Denis sont les deux hommes qu'il a le plus aidés dans leur carrière politique. D'Albert Denis il disait, « *C'est avant tout mon ami* ». Charles Fringant lui ne l'a pas trahi. La solitude dit-on est propice à la réflexion. Peut-être a-t-il fait sienne cette citation de Baudelaire : « *Il n'est pas de trahison qu'on ne puisse pardonner* ».

Le 22 décembre 1920, Gustave Chapuis décède à la pension Bonsecours à Nancy où il était en traitement depuis une dizaine de jours. Comme toujours en pareil cas la presse ne tarit pas d'éloges. Cinq ans plus tard, le 26 septembre 1925, le conseil municipal de Toul, présidé par Albert Denis, qui vient après onze années d'éclipse, de reconquérir la mairie, décide que le nom de la rue du Pont-Caillant sera remplacé par celui du docteur Chapuis. Le conseil précise que le choix de cette rue pour honorer celui qui a consacré sa vie au bien public, était dicté par le souhait des habitants de la rue du Pont-Caillant.



Rue du Pont Caillant



Rue Docteur Chapuis

# Lucien Lafarge

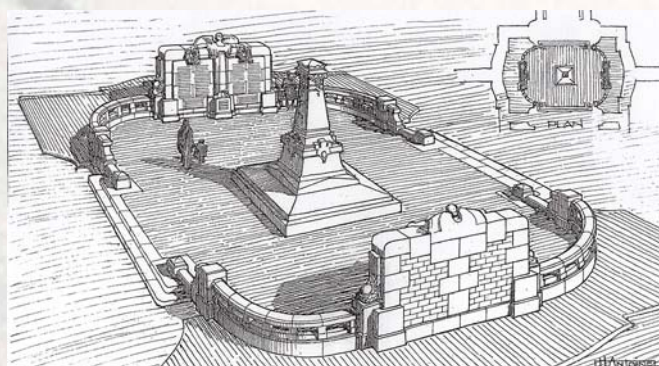
Né le 20 août 1862 à Damelevières (Meurthe-et-Moselle). Architecte voyer à Lunéville puis à Toul à partir de 1888. Conseiller général canton Toul-Nord 1919-1925. Maire de Toul 1919-1925

En 1915, Lucien Lafarge, premier adjoint, publie une monographie « *Toul après la guerre* ». L'auteur, en trente et une pages, fait des propositions pour l'extension de la ville. Une partie des remparts devra être rasée afin d'ouvrir de larges avenues. Il envisage également la construction d'une ligne de tramway électrique qui desservirait, dans un premier temps, les villes de Toul et Foug avant de l'étendre à d'autres communes du Toulousis. Ces propositions devront doper le commerce et la création de nouvelles industries. Aucune de ces propositions n'a été réalisée ni même mise en chantier par l'auteur Lucien Lafarge pendant les cinq années où il a été maire de Toul.

## Un monument aux Morts

Nous avons vu que le maire de Toul, Albert Denis, avait à l'époque révoqué Lucien Lafarge architecte de la ville en 1899, quelques semaines après son élection. Des irrégularités dans le financement de la construction du nouvel abattoir à Saint-Mansuy seraient apparues. La nouvelle municipalité, après avoir pris connaissance de la situation financière de la Ville, décide le principe d'un emprunt. La défense des bouilleurs de crus a toujours été la préoccupation des élus de l'arrondissement de Toul. Le 20 juin 1922, le conseil municipal adresse une motion dans ce sens au député pour la faire remonter au gouvernement. Lors de la même séance, le conseil municipal vote une subvention de 100 000 francs pour élever un monument commémoratif de la « Grande Guerre ». Or, un concours a déjà été lancé fin 1921 pour la construction d'un monument. Trois candidats ont déposé un dossier : Trousset Frères de Toul, Émile Bachelet, sculpteur à Paris et Emmanuel Ladmiral, sculpteur lui aussi à Paris.

Le 14 janvier 1922, trois jours après la réunion du jury, Victor Prouvé et Jasson et Dufour adressent un courrier au maire de Toul dans lequel ils font état de leur mécontentement pour avoir été mis en minorité et qu'on n'ait pas tenu compte de leurs observations lors de la réunion du jury. Pour Victor Prouvé et ses amis, deux sculpteurs, Bachelet et Ladmiral, présentaient un meilleur projet que celui retenu par les membres du jury. Il s'agissait de Trousset. Ils regrettent également l'absence du maire de Toul à la réunion. Les auteurs de la lettre ont dû être entendus puisque le marché a été attribué à Henri Antoine, architecte, Alphonse Erb, entrepreneur et à Emile Bachelet, sculpteur. Il était mentionné, au cahier des charges, qu'on ne pouvait déplacer et modifier le monument érigé à la mémoire des combattants et victimes du siège de Toul en 1870.



Projet du monument aux Morts



Menu du banquet présidé par R. Poincaré président de la République à l'occasion de l'inauguration du monument aux Morts (1914-1918)

BANQUET PRÉSIDÉ PAR  
M. RAYMOND POINCARÉ  
PRÉSIDENT DU CONSEIL & MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

### • MENU •

Bors-d'Œuvre Variés  
Saumon Sauce Mayonnaise  
Dûlé Lorrain  
Petits Pois à la Française  
Douillet de Bresse Rôti Cresson  
Desserts

### - VINS -

Vin Blanc et Rouge  
St-Émilion 1916  
Champagne Strappé  
Café  
Cliqueurs

SERVI PAR L'HOTEL DE METZ, A TOUL

Toul - Imp. Fathier.



Nez cassé d'une statue du monument aux Morts

Le 23 septembre 1923, le monument aux morts de la Première Guerre Mondiale est inauguré par Raymond Poincaré, président du Conseil des Ministres et ministre des Affaires Étrangères. Les Toulais avaient répondu massivement à l'appel du maire afin de décorer les rues qu'emprunteraient les autorités. Plusieurs sénateurs et députés, dont Louis Marin, vice-président de la Chambre des Députés et Albert Lebrun, futur président de la République étaient présents. Discours, banquets, remise de la Croix de Guerre à la Ville de Toul et d'une palme déposée au pied du monument de 1870 ponctuèrent cette journée. Mais le moment le plus émouvant fut l'énumération, par le président de l'association des Mutilés et Combattants, des militaires morts pour la France et des victimes des bombardements de 1916 et 1917, dont les noms sont gravés sur le monument.

Petites mesquineries de la part du journal « *L'Avenir Toulais* » dans la brochure relatant la cérémonie que l'hebdomadaire publia. Le nom de l'ancien maire de Toul, Albert Denis, vice-président du conseil général n'est pas mentionné. Avait-il seulement été invité ? Charles Fringant, député de l'arrondissement, qui prononça un discours n'a pas sa photographie dans la brochure alors que les portraits des personnalités qui ont pris la parole au monument figurent en bonne place. Acte de vandalisme : le lendemain de l'inauguration, on découvrit que le nez de la statue de la Victoire Recueillie a été brisé. Le maire de Toul, dont on comprend la colère, promit une prime de 500 francs « à ceux qui, qui par leurs renseignements ou tout autre moyen, aideront à la découverte des coupables ». Cet acte de vandalisme resta impuni.

### Les élections municipales le 3 mai 1925

Elles s'annoncent difficiles pour le maire de Toul. Albert Denis qui, rappelons-le, a démissionné de son mandat de maire en 1914 après avoir été battu aux élections législatives, décide de se présenter. Pour lui, ce serait une revanche sur le maire sortant et un pied de nez à ses anciens amis du parti Républicain Démocrate qui ne l'ont pas soutenu en 1914 contre Charles Fringant. Mais pour l'heure c'est la réconciliation. Charles Fringant figure en deuxième position sur la liste conduite par Albert Denis. On ne sait pas si le candidat Denis a accepté de gâter de cœur le nom de la liste « Liste Républicaine Démocratique et de Défense des Intérêts Municipaux » Le maire sortant Lucien Lafarge conduit la « Liste d'Entente Municipale ». Il a le soutien du journal « *L'Avenir Toulais* » dont il est le propriétaire. Une troisième liste entre en jeu « Liste du Bloc Ouvrier et Paysan » portée par Herbert Michel.

La campagne se déroule dans une ambiance délétère, entre Denis et Lafarge. On reproche à Denis son anticléricalisme, son autoritarisme et son goût pour les



**Caricatures du maire de Toul Lucien Lafarge  
À droite : dessin le représentant  
après les municipales**

honneurs et les décorations. Il est chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction Publique, grand officier du Nicham-Iftikar de Tunisie. Il est décoré du Mérite Agricole, des Ordres du Cambodge et de l'Etoile d'Ajouan, de l'Institut Sténographique. Il est aussi titulaire de la médaille d'or de l'Académie Stanislas de Nancy. Pour Lafarge, ses adversaires ressortent la vieille histoire de la vente de bois par la Ville pendant la guerre dont auraient profité le maire et ses amis alors que les habitants manquaient de combustible.

80% des électeurs se déplacent au premier tour des élections. Si la liste d'Entente Municipale obtient sept élus contre quatre élus pour les Républicains Démocrates, c'est une humiliation sévère pour Lucien Lafarge. Non seulement il n'est pas élu, mais il arrive à la 37<sup>e</sup> place avec 835 voix, alors que ses colistiers élus affichent une moyenne 1050. Le premier d'entre eux obtient 1117 voix. Petite satisfaction pour Albert Denis qui devance Charles Fringant : 1113 contre 1097 voix. La liste Bloc Ouvriers et Paysans n'obtient aucun élu. Lucien Lafarge annonce qu'il se retire pour le scrutin de ballottage. Comme la loi le permet, les deux listes en présence sont remaniées avec le départ et l'arrivée de nouveaux candidats. Deux pour Denis, dont Jules Chanvoux qui sera élu député en 1932 et trois candidats pour la liste Entente Municipale. Le retrait de Lafarge, entraîne une défection de ses électeurs, la liste Entente Municipale ne retrouve pas les suffrages du premier tour. Avec 16 élus sur 16 postes à pourvoir, les Républicains Démocrates sortent vainqueurs du scrutin de ballottage. Conforté par une majorité de 20 conseillers, Albert Denis est élu maire de Toul.

Lucien Lafarge, conseiller général depuis 1919, annonce qu'il ne se représentera pas aux élections cantonales

prévues en juin 1925. Dans un communiqué publié dans son journal « *L'Avenir Toulinois* », il déclare que « *sa décision de ce jour ne signifie pas du tout que je me désintéresse dans l'avenir des intérêts économique et politique du canton et de l'arrondissement* ». Pendant la campagne des élections pour le renouvellement des conseillers généraux, où François Denis, le fils d'Albert se présente contre le docteur Charles Douzain, conseiller municipal d'opposition, que ses adversaires surnommaient CDC, Jules Chamvoux, 2<sup>e</sup> adjoint, rend hommage à l'ancien maire Lucien Lafarge : « *... La bonne administration de l'ancien maire qui, après avoir effectué de nombreux travaux, nous laisse près de deux millions de francs disponibles...* » ce qui est pour le moins étonnant quand on se souvient de la campagne haineuse des élections municipales, à peine un mois plus tôt. Il n'est pas assuré qu'Albert Denis ait apprécié la déclaration de son adjoint.

Le 18 novembre 1942, Lucien Lafarge décède à l'âge de 80 ans. Le journal « *L'Avenir Toulinois* », dans un communiqué émouvant, rappelle l'homme qu'était Lucien Lafarge : « *Le créateur, l'âme de ce journal, Lucien Lafarge n'est plus. Accablé par cette longue et douloureuse occupation, touché à mort par le désastre d'une France qu'il aimait profondément, il s'en est allé entouré des siens avec au cœur l'espoir tenace d'une libération nationale... Pour nous qui l'avons aimé, comme un exemple de droiture, de sincérité, de labeur, et de volonté, comme l'image même d'une France que nous vénérons...* ».

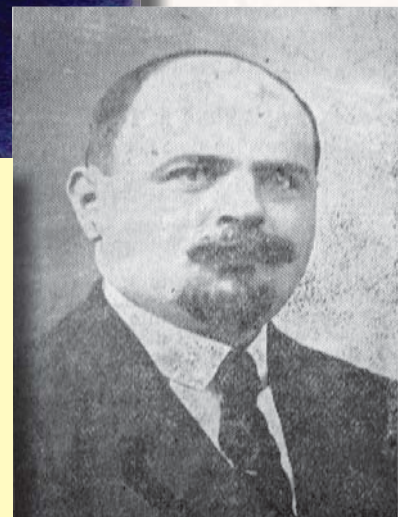
#### Albert Denis, le retour...

Un mois après les élections municipales de 1925, l'imprimerie Toulaise où est imprimé « *L'Écho Toulinois* », procède à la nomination d'un nouveau conseil d'administration. Sont élus, sur les dix postes à pouvoir, le maire de Toul, les trois adjoints, trois conseillers municipaux. Dans la foulée, la direction de « *L'Écho Toulinois* » annonce que le journal deviendra, à compter du 1<sup>er</sup> juillet, l'organe du parti Républicain Démocratique et des Intérêts Généraux de l'arrondissement. « *L'Avenir Toulinois* » sera le journal d'opposition. Ainsi, en octobre, le journal de l'ancien maire Lucien Lafarge, menace de révéler « *les actes personnels passés ou présents de M. Albert Denis maire accidentel de Toul et des membres de sa famille et des dirigeants de L'Écho Toulinois.* » Et le journal conseille aux citoyens indépendants mis en cause par « *L'Écho Toulinois* », le cas échéant, d'user des armes de la correctionnelle ou de la cravache.

« *L'Est Républicain* » qui n'a pas toujours été tendre avec le maire de Toul, publie, dans son édition du 5 septembre 1926 : « *Les nombreux amis d'Albert Denis et les habitants de Toul, qui apprécient à la fois la vigilance avec laquelle il s'occupe des intérêts de la*



**Jules Chamvoux**  
conseil municipal



**Charles Douzain**

*citée... apprendront certainement avec beaucoup de plaisir sa nomination au grade d'officier de la Légion d'Honneur.»*

Une des premières décisions prise par la nouvelle assemblée municipale est de ne plus faire figurer, sur l'affiche annonçant les festivités du 14 juillet, la cérémonie religieuse soutenue par le Souvenir Français. Ce qui n'empêchera pas Albert Denis de faire voter au conseil général une subvention pour la restauration des églises de Blénod et de Gondreville.

L'année 1926 connaît plusieurs bouleversements. C'est d'abord la construction d'un lavoir dans l'ancien manège rue Jeanne d'Arc, pour la plus grande satisfaction des laveuses qui n'auront plus besoin de laver leur linge dans la Moselle ou le canal. Mais c'est surtout la suppression de plusieurs services publics qui va perturber les habitudes des habitants. Sont concernés : la prison, le tribunal, la sous-préfecture et l'octroi. La suppression de l'octroi a été votée par le conseil municipal le 27 novembre 1926, 18 pour 8 contre. Les taxes qui étaient perçues sur les marchandises à chaque entrée de la ville, seront remplacées par des centimes additionnels. Cette mesure ne fait pas l'unanimité, ce qui entraîne une vive polémique entre les élus favorables à la suppression et ceux pour le maintien de l'octroi. Les trois autres fermetures découlent de décrets. La prison, rue des Lombards, rouvrira en 1929, puis elle sera

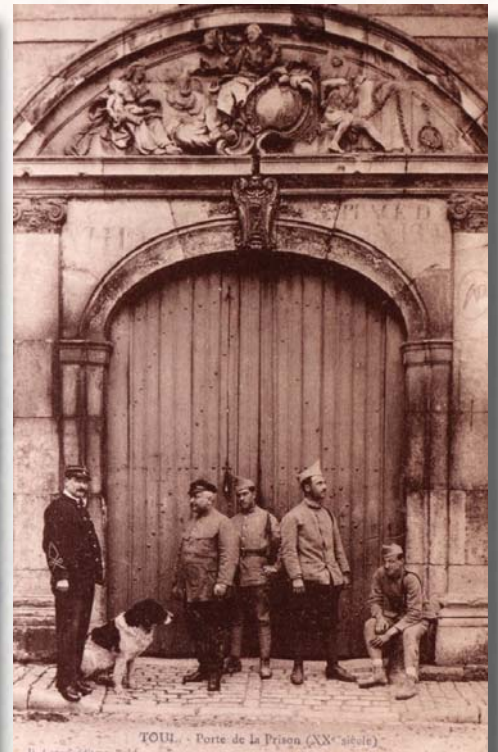


Phototypie Daniel Dalboz, Miracourt  
2 — TOUL - La Canonnière sur le Canal D. D.

**Le lavoir à la Canonnière**



**La Victoire Ailée**



**La prison rue des Lombards**



Toul - Éditions C. Puyse  
TOUL - Porte Jeanne-d'Arc

**L'octroi de la rue Jeanne d'Arc**



**La caserne Gouvion St Cyr**

définitivement supprimée en 1950. La prison avait vu le jour pendant la Révolution. Deux tribunaux sont affectés par le décret du gouvernement : celui de Toul et de Lunéville ; celui de Briey restera ouvert. Fermeture éphémère puisque, quatre ans plus tard, le tribunal de Toul est de nouveau opérationnel. La sous-préfecture de Toul sera transférée à Nancy. L'immeuble va connaître plusieurs affectations. Jusqu'à l'armistice de 1940, il sera occupé par le général commandant la place de Toul puis par la Kommandantur. Dans les escaliers qui conduisent à la cave, des personnes arrêtées par les Allemands ont gravé leurs noms sur les murs. En février 1944, le gouvernement de Vichy réinstalle les sous-préfectures dans leurs villes d'origines. Le sous-préfet Marceau

réquisitionne l'immeuble situé 13 rue d'Inglemur, celui de la place de la République étant toujours occupé par les Allemands. Un an plus tard, tout rentre dans l'ordre ; la sous-préfecture retrouve ses anciens locaux.

En 1913, Albert Denis, invité à l'inauguration du monument à la gloire des soldats tombés au camp retranché de Maubeuge le 11 juin 1792, avait acheté pour la ville, au sculpteur Bertrand Boutée, une statue symbolisant l'aviation. La démission d'Albert Denis en 1914 et la déclaration de la guerre n'avaient pas permis l'installation de la statue. Elle le sera en 1925 sur le terre-plein cours Alsace-Lorraine. La statue a disparu pendant la dernière guerre.

Après la Première Guerre Mondiale et le retour de l'Alsace et de la Lorraine dans le giron de la France, la place forte de Toul n'est plus en première ligne. En 1927, la caserne Gouvion-Saint-Cyr, désaffectée par décision ministérielle, est rachetée par la ville. Elle était alors occupée par une fabrique de balais mécaniques. Trois ans plus tard, la ville décide la destruction de la caserne pour y construire une école et donne congé à l'entreprise Mathieu. Le journal « *L'Avenir Toulinois* » dénonce cette décision et Rémond Mathieu menace de transférer son usine à Nancy. Finalement un accord interviendra entre la ville et le propriétaire de l'usine. Les balayeuses Mathieu s'installeront sur un terrain à Saint-Evre, cédé par la ville.

### Élections municipales de 1925

La liste conduite par Albert Denis remporte haut la main les élections. Le 19 mai, élection du maire, Albert Denis annonce qu'il renonce à se présenter pour raison de santé et fait une déclaration empreinte de beaucoup d'émotion « *Avant de quitter ce fauteuil, permettez moi, mes chers collègues, d'évoquer un souvenir personnel. Le 5 mai 1892, je siégeais pour la première fois dans cet hôtel de ville, mais au rez-de-chaussée dans une salle actuellement affectée au musée, et j'y prenais part à l'élection du maire, monsieur Manginot. J'étais alors le plus jeune membre de l'assemblée communale car je n'avais que 26 ans. 37 années se sont écoulées depuis, ce qui ne me rajeunit malheureusement pas. Si monsieur Moissette n'était pas mon aîné de quelques années, je serais votre doyen d'âge et je présiderais à l'élection de mon successeur.* » Et le conseil municipal procède à l'élection du maire. Un premier tour de scrutin attribue 22 voix à Emile Chatton, négociant en vins, qui pour des raisons professionnelles décline la fonction de maire. C'est Jacques Cordier qui est élu maire de Toul.

Le 24 janvier 1931, « *L'Écho Toulinois* » annonce le décès d'Albert Denis survenu à Paris le 20 janvier : « *Les plus récentes nouvelles de la santé de notre ami Albert Denis nous faisaient redouter, sous une proche échéance, le douloureux événement de sa mort... Au cours d'une carrière entièrement consacrée, avec un désintéressement absolu, aux travaux historiques et aux affaires publiques. Albert Denis a mis libéralement, à la disposition de ses compatriotes, sa culture, son érudition, sa grande expérience administrative, son esprit clair et son jugement nourri de bon sens...* »

Le journal « *La Croix* » publia la lettre d'un lecteur qui dénonçait les enterrements civils. La rédaction du journal commenta ce courrier : « *Nous nous inclinons devant sa tombe (celle d'Albert Denis) et recommandons le défunt aux prières de nos lecteurs.* ». « *L'Avenir Toulinois* » qui se contenta d'annoncer le décès d'Albert Denis, publia la lettre d'un lecteur de « *La Croix* », très critique sur

l'ancien maire de Toul. le journal de Lucien Lafarge fit ce commentaire : « *Dans son émoi, notre correspondant, bon catholique cependant, oublie que pardonner est une vertu essentiellement chrétienne.* » Pour « *L'Avenir Toulinois* » et « *La Croix* », la volonté d'Albert Denis d'un enterrement civil était une faute voir un crime.

Le corps de l'ancien maire fut ramené à Toul et son cercueil exposé dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville où les Toulinois purent lui rendre un dernier hommage. Les obsèques eurent lieu le 24 janvier. L'Hôtel de Ville disparaissait sous les tentures funéraires. Après les condoléances à la famille, plusieurs personnalités prononcèrent l'éloge du défunt. Puis la famille, les personnalités, les délégations, la Lyre Toulinoise et les habitants accompagnèrent le convoi funéraire au cimetière.

Avec la disparition d'Albert Denis, c'est une page qui se tourne. Il laisse derrière lui un bilan positif. L'adduction de l'eau, le collège de jeunes filles, les écoles primaires dans les faubourgs de la ville, la création d'une crèche à l'hôpital, l'extension du théâtre, sont à mettre à son actif. Comme historien, il laisse également une œuvre importante.

